



Le **Courrier** Une fenêtre ouverte sur le monde

Mars 1977 (XXX<sup>e</sup> année) 2,80 francs français

le monde  
l'Unesco **HORIZON 1982**



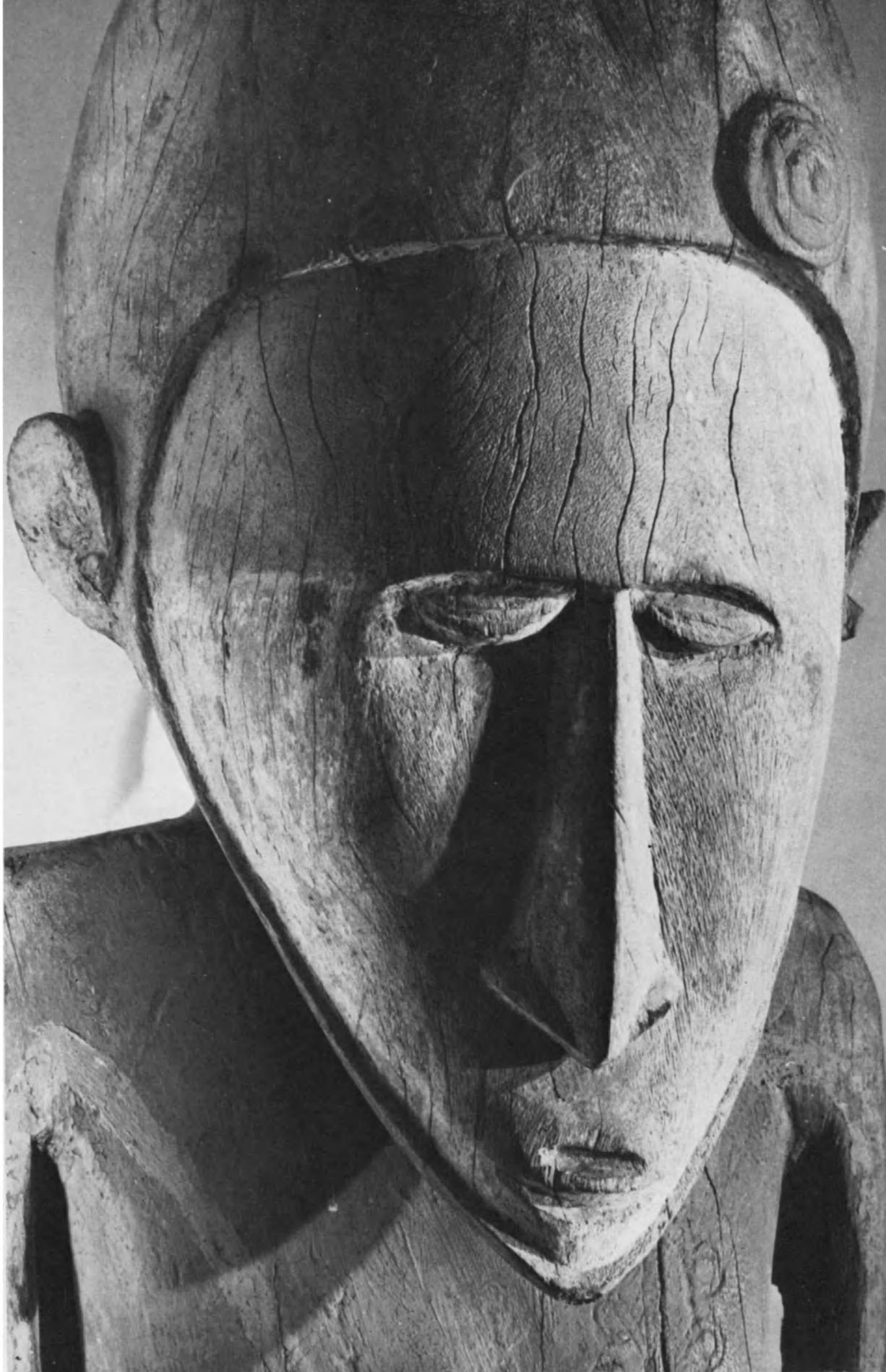


Photo © Musée de l'Homme, Paris

TRÉSORS  
DE L'ART  
MONDIAL

118

*Nouvelles-Hébrides*

*L'Idole bleue*

Sculptée dans le bois et peinte en bleu, cette tête de poteau de case haut de trois mètres est typique de l'art traditionnel des Nouvelles-Hébrides, en Océanie. Des sculptures géantes – figures sommant les mâts, ou statues fabuleusement élongées – ornaient autrefois les villages mélanésiens, implantant dans le quotidien la pérennité du mythe, divinités, visages d'ancêtres, toute une poésie du rêve.

**PUBLIÉ EN 15 LANGUES**

Français	Arabe	Persan
Anglais	Japonais	Hébreu
Espagnol	Italien	Néerlandais
Russe	Hindi	Portugais
Allemand	Tamoul	Turc

Mensuel publié par l'UNESCO  
Organisation des Nations Unies  
pour l'Éducation,  
la Science et la Culture

Ventes et distributions :  
Unesco, place de Fontenoy, 75700 Paris  
Belgique : Jean de Lannoy,  
112, rue du Trône, Bruxelles 5

ABONNEMENT : 1 an : 28 francs français;  
deux ans : 52 francs français. Paiement par  
chèque bancaire, mandat postal, CCP Paris  
12598-48, à l'ordre de : Librairie de l'Unesco,  
Place de Fontenoy - 75700 Paris.

Reliure pour une année : 24 francs

Les articles et photos non copyright peuvent être repro-  
duits à condition d'être accompagnés du nom de l'auteur  
et de la mention « Reproduits du Courrier de l'Unesco »,  
en précisant la date du numéro. Trois justificatifs devront  
être envoyés à la direction du Courrier. Les photos non  
copyright seront fournies aux publications qui en feront  
la demande. Les manuscrits non sollicités par la Rédac-  
tion ne sont renvoyés que s'ils sont accompagnés d'un  
coupon-réponse international. Les articles paraissant  
dans le Courrier de l'Unesco expriment l'opinion de  
leurs auteurs et non pas nécessairement celle de l'Unesco  
ou de la Rédaction. Les titres des articles et les légendes  
des photos sont de la rédaction.

Bureau de la Rédaction :  
Unesco, place de Fontenoy, 75700 Paris, France

Rédacteur en chef :  
René Caloz

Rédacteur en chef adjoint :  
Olga Rodel

Secrétaires généraux de la rédaction :  
Édition française : Jane Albert Hesse (Paris)  
Édition anglaise : Ronald Fenton (Paris)  
Édition espagnole : Francisco Fernandez-Santos (Paris)  
Édition russe : Victor Goliachkov (Paris)  
Édition allemande : Werner Merkli (Berne)  
Édition arabe : Abdel Moneim El Sawi (Le Caire)  
Édition japonaise : Kazuo Akao (Tokyo)  
Édition italienne : Maria Remiddi (Rome)  
Édition hindie : H. L. Sharma (Delhi)  
Édition tamoule : M. Mohammed Mustafa (Madras)  
Édition hébraïque : Alexander Broïdo (Tel-Aviv)  
Édition persane : Fereydoun Ardalan (Téhéran)  
Édition néerlandaise : Paul Morren (Anvers)  
Édition portugaise : Benedicto Silva (Rio de Janeiro)  
Édition turque : Mefra Arkin (Istanbul)

Rédacteurs :  
Édition française : Philippe Ouannès  
Édition anglaise : Roy Malkin  
Édition espagnole : Jorge Enrique Adoum

Documentation : Christiane Boucher

Maquettes : Robert Jacquemin

Toute la correspondance concernant la Rédaction  
doit être adressée au Rédacteur en Chef.

ISSN 0304-3118  
N° 3-1977 MC 77-3-330

page

**4 HORIZON 1982**

Le plan à moyen terme (1977-1982) :  
un document sans précédent dans l'histoire de l'Unesco

**6 DES IDÉES-FORCES POUR L'ACTION**

Introduction du plan à moyen terme de l'Unesco  
par Amadou-Mahtar M'Bow  
Directeur général de l'Unesco

**14 LES DROITS DE L'HOMME**

**16 CONSTRUIRE LA PAIX**

**19 LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE  
au service de l'homme et de la société**

**21 AU CENTRE DU DÉVELOPPEMENT : L'HOMME**

**22 L'ÉDUCATION : UNE EXIGENCE DE L'UNIVERSEL**

**26 DES CHANCES ÉGALES POUR TOUS**

**28 L'HOMME ET SON ENVIRONNEMENT**

**30 VERS UNE COMMUNICATION À DOUBLE SENS**

**31 DES LIVRES POUR TOUS**

**33 LATITUDES ET LONGITUDES**

**34 NOS LECTEURS NOUS ÉCRIVENT**

**2 TRÉSORS DE L'ART MONDIAL  
NOUVELLES-HÉBRIDES : L'idole bleue**



Photo © Richard Allen, Paris

**Notre couverture**

Ce numéro du Courrier de l'Unesco est entièrement consacré au Plan à moyen terme (1977-1982) de l'Unesco. C'est la première fois qu'un tel document a été élaboré par l'Unesco. Il a été adopté par la Conférence générale dont les travaux se sont déroulés du 26 octobre au 30 novembre 1976 dans les salles du Kenyatta Conference Centre, à Nairobi (Kenya), l'imposant édifice que montre notre photo. C'est également la première fois, depuis vingt ans que la Conférence générale se réunissait hors du siège de l'Organisation, à Paris.

# HORIZON 1982

## Le plan à moyen terme (1977-1982) un document sans précédent dans l'histoire de l'Unesco

**P**ARVENUE à la trentième année de son existence, l'Unesco fait le point et propose une certaine vision de la situation mondiale, une certaine image de l'avenir. Ainsi pourrait-on résumer la portée du « Plan à moyen terme » de l'Unesco dont nous présentons aujourd'hui l'essentiel à nos lecteurs.

Prévoir pour les six prochaines années un programme dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de l'information qui réponde à ce que la communauté internationale réunie au sein de l'Unesco, peut et doit espérer de l'action qu'elle entend mener en commun, implique un bilan et un regard prospectif.

Explorer les itinéraires privilégiés qui doivent conduire d'un présent analysé sans complaisance à un « horizon 1982 » où se projettent les aspirations des hommes d'aujourd'hui, poser le long des chemins que chaque société ou chaque groupe humain est appelé à parcourir à sa manière, les jalons de l'action internationale, tel est le sens de l'entreprise.

C'est par rapport à cet horizon que désormais devront se situer les consultations des États membres et les débats du Conseil exécutif et de la Conférence générale, organe souverain. On voit ainsi s'esquisser, à l'échelle du monde, un ensemble d'orientations qui peuvent servir de repère ou de référence aux politiques nationales aussi bien qu'à la coopération régionale et internationale.

L'œuvre est collective, elle n'est pas pour autant impersonnelle. Lorsque le Directeur général et ses collaborateurs élaborèrent au début de 1976 le texte qui allait être soumis aux États membres et examiné par la Conférence générale, ils purent mettre à profit l'apport de plusieurs sessions de la Conférence générale et du Conseil exécutif qui, après large consultation des États membres, avaient débattu du contenu et de la méthode de la planification à moyen terme.

Il s'agit donc d'un ouvrage collectif dont les auteurs sont aussi bien les États membres que le Directeur général, assisté de son Secrétariat. Mais dans chaque texte, qu'il soit de portée générale ou concerne un problème particulier, quelqu'un parle, au nom de l'homme, véritable « centre du développement ». De l'ensemble de ce travail

d'équipe se dégage le frémissement de l'espérance, la recherche d'un « surplus d'humanité et de créativité ». Comme un chant profond de l'être, immémorial mais toujours recommencé.

L'œuvre visait au consensus. Elle y est parvenue. C'est unanimement, en effet, que la Conférence générale a approuvé les objectifs de ce Plan à moyen terme et ses grandes orientations.

Mais ce n'est pas, pour autant, une œuvre de compromis. Si ce plan a réconcilié, dans une vision d'ensemble, une multiplicité de perspectives, c'est en raison même du message dont il est porteur : que le monde est un tout dont les parties sont solidaires ; mais que cette solidarité n'a de sens que dans le respect des différences et des identités culturelles de chacun et dans le respect des voies de développement librement choisies. L'unité dans la diversité.

Ce numéro du *Courrier de l'Unesco* ne contient qu'une sélection de textes du Plan à moyen terme, parfois intégralement reproduits, parfois résumés. Il faut savoir que ces extraits, choisis parce qu'ils dégagent les principales lignes de force, font partie, dans leur contexte originel, d'un ensemble complet d'analyses et de rappels historiques qui fondent des propositions concrètes et annoncent l'action qui permettra d'être aux rendez-vous que nous propose l'avenir. ■

Son ombre portée devant son pas,  
*Homme qui marche* semble s'enfoncer  
au-delà du quotidien, vers de nouveaux  
horizons. Cette sculpture de métal est  
l'œuvre du célèbre artiste suisse  
Alberto Giacometti (1901-1966). Une variante  
de ce même thème orne une cour de  
l'Unesco à Paris.

Photo © André Villers, Paris



DES IDÉES  
POUR L'AC  
Introduction du plan  
à moyen terme de

par Amadou-Ma  
dirigeant général  
Le Comité de l'Unesco présente l'  
l'introduction du Plan à moyen terme  
Conférence générale de l'Unesco la  
général. Ce numéro rassemble en ou  
un compte rendu des travaux les plus  
volontaires de l'Unesco qui est appo  
la Conférence générale de l'Unesco  
le Comité de l'Unesco

# DES IDÉES-FORCES POUR L'ACTION

## Introduction du plan à moyen terme de l'Unesco

par *Amadou-Mahtar M'Bow*  
Directeur général de l'Unesco

Le *Courrier de l'Unesco* présente ici de larges passages de l'introduction du *Plan à moyen terme (1977-1982)* voté par la Conférence générale de l'Unesco lors de sa dernière session à Nairobi. Ce numéro rassemble en outre, dans les pages suivantes, un choix de textes, parmi les plus significatifs, tirés de ce volumineux document qui est appelé à faire date dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture.

**L**A perspective planétaire s'impose avec force en un temps où, pour l'information comme l'action, les dimensions de la terre ne cessent de se réduire. Les problèmes mondiaux ne peuvent être considérés isolément, ils constituent des éléments étroitement associés les uns aux autres.

Mais en même temps, la plus grande diversité caractérise les sociétés contemporaines — qu'elle soit subie, comme les écarts grandissants de développement et de niveau de vie, ou voulue, comme celle qui résulte de l'aspiration des individus et des groupes à affirmer leur identité et leur originalité.

Le nœud des problèmes auxquels est confronté le monde contemporain est bien peut-être là, dans cette tension permanente entre une unité qui, effaçant les disparités, tendrait à se construire dans le respect des différences et une diversité qui, au-delà des inégalités et des conflits, s'exalterait par le projet unitaire humain.

Il en est ainsi dès que l'on aborde la question, à tous égards, fondamentale, des droits de l'homme, reconnus désormais dans leur indivisibilité et leur dimension d'universalité effective. C'est leur principe même qui se trouve mis en cause et nié par des violations même partielles et localisées.

La paix revêt elle aussi ces mêmes caractéristiques indivisibles. Tout conflit particulier porte en lui de graves menaces pour la paix du monde, dans la mesure même où il constitue la manifestation de tensions et d'af-

frontements existant à l'échelle mondiale.

La paix elle-même ne peut être conçue que dans la justice, c'est-à-dire dans le respect des droits de l'homme et de la libre détermination des peuples.

La paix n'est pas seulement l'absence de guerre; il ne peut y avoir de paix durable si des individus sont privés de leurs droits et de leurs libertés, si des peuples sont opprimés par d'autres peuples, si des populations sont accablées par la misère ou sont en proie à la malnutrition et à la maladie. Il ne peut y avoir de paix si manque la volonté de construire un monde équitable.

La course aux armements, symptôme le plus évident des tensions qui subsistent dans le monde, absorbe des ressources immenses qui, employées à d'autres fins, pourraient apporter une amélioration sensible de la condition des peuples les moins favorisés et donner une impulsion peut-être décisive au développement des sociétés dont ils font partie.

C'est également de l'unité du monde que témoignent les défis globaux qui mettent en cause l'avenir de l'humanité: les problèmes nés de la croissance démographique, les risques d'épuisement des ressources naturelles par une dilapidation du patrimoine de l'humanité et par une dégradation continue d'un environnement qui est le cadre de vie commun et irremplaçable de tous les humains. Les dangers qui pèsent sur la terre des hommes sont l'affaire de tous et de chacun.

Enfin, la conception du développe-



*« Une future civilisation mondiale serait vide de sens si elle devait se fonder sur l'uniformisation et la banalité, et non sur le déploiement de multiples originalités culturelles. »*

Ici, une fillette du Hazaradjat, haut massif montagneux du centre de l'Afghanistan.

ment qui s'impose désormais à la communauté internationale est celle d'un processus global et multidimensionnel qui tient compte à la fois des facteurs économiques, politiques, sociaux et culturels s'appliquant à une société considérée non isolément, mais comme élément d'un réseau complexe de relations et de forces qui caractérisent la situation mondiale.

Face à ces relations qui imposent une vision unitaire et globale de la problématique mondiale, apparaissent les contradictions, les confrontations, les tensions, les profondes et multiples disparités qui caractérisent la situation actuelle. Car les menaces d'affrontement subsistent.

Les violations des droits de l'homme liées à certaines conceptions du pouvoir et à diverses formes de racisme ou d'intolérance soulignent le caractère aberrant de pratiques inhumaines et la difficulté avec laquelle progresse l'idée de l'unité et de solidarité de l'humanité.

Les inégalités dans le monde actuel ont pris une dimension sans précédent du fait même de la croissance économique qui, favorisant certaines sociétés, s'est faite souvent au détriment d'autres groupes, particulièrement nombreux et démunis.

Il peut s'agir de disparités globales des revenus entre pays développés et pays en développement, résultant à la fois de facteurs historiques ainsi que des conditions différentes de production des biens matériels et du caractère souvent inégal des échanges commerciaux internationaux.

On a pu noter que, dans le passé,

les inégalités entre sociétés restaient relativement modérées, dans la mesure où toutes se trouvaient au stade préindustriel et que le rapport de revenu moyen entre les plus riches et les plus pauvres pouvait être de l'ordre de 1 à 3.

Tandis que de nos jours, entre les pays les plus développés et les moins développés, l'écart du revenu moyen par habitant peut être souvent situé aux alentours de 1 à 30 et, dans des cas extrêmes, peut atteindre 1 à 80 ou 90. Il s'agit également, à l'intérieur de chaque nation, de répartitions inégales entre différentes catégories sociales.

Il convient de souligner qu'à ces inégalités matérielles s'ajoutent des inégalités tout aussi graves sur le plan de la possession et de l'usage des biens et des moyens de la culture.

Le fait même que le nombre d'analphabètes soit encore de quelque 800 millions et que, loin de diminuer au cours des dernières années, il ait légèrement augmenté, compte tenu de la croissance démographique, ce fait est la plus frappante des inégalités qui subsistent. L'inégalité des sexes en matière d'éducation reste aussi une situation largement répandue.

L'analyse du développement scientifique et technique montre que le potentiel de recherche, qu'il soit mesuré par l'importance des dépenses ou par le nombre des chercheurs, est concentré dans les pays industrialisés.

Dans leur ensemble, les pays en développement n'en détiennent qu'une part minime, de l'ordre de 5 à 10 cent, alors qu'ils regroupent une large majorité de la population mondiale.

Surmonter les inégalités, renverser la tendance alarmante à une augmentation des écarts entre pays développés et pays en développement, liée notamment à la crise de l'économie mondiale et à la dégradation accentuée des termes de l'échange, est une nécessité impérieuse.

Il ne s'agit pas pour autant de tendre à une intégration dans un système où toutes les distinctions s'effaceraient. Car, face aux disparités qui doivent être éliminées, il y a les différences affirmées et revendiquées.

Dans les circonstances les plus diverses, s'affirme la volonté des individus et des groupes de rester eux-mêmes, d'échapper à une uniformisation qui ferait disparaître leurs caractéristiques culturelles, leur style de vie, la manière spécifique dont ils conçoivent le bien-être de chacun et la manière de se rapporter à autrui.

Notre temps est peut-être plus que tout autre une période de mutations profondes et rapides. Les transformations sont très diverses; mais ce qu'elles paraissent avoir en commun dans la plupart des cas, c'est de comporter une dimension de croissance.

L'époque moderne a été caractérisée et, malgré certains doutes qui commencent à apparaître, continue d'être caractérisée par une croissance quasi continue. Mais le processus orienté vers l'accroissement quantitatif prend aussi la forme d'accumulations de caractère inquiétant et négatif.

Il s'agit d'accumulations voulues, comme l'augmentation constante de la production et du stock d'armes nucléaires et de missiles capables de véhiculer des engins dont la puissance de destruction ne cesse de s'accroître.

Il s'agit aussi de conséquences de la croissance elle-même; les déchets, la pollution et, d'une manière générale, les effets de l'activité humaine

---

## ‘ La science n'est pas neutre. L'activité du savant est un fait social... ’

---

qui portent atteinte à l'intégrité de la planète.

Tous les problèmes de croissance soulèvent d'ailleurs des interrogations fondamentales. En tout premier lieu, se pose la question des inégalités. Loin de s'atténuer, il semble bien qu'elle les accentue.

S'il est incontestable que la croissance économique a apporté de grands avantages, notamment dans les pays aujourd'hui industrialisés, où dans l'ensemble les populations ont la possibilité de satisfaire leurs besoins fondamentaux d'alimentation, de logement, d'habillement et d'éducation, il n'en est pas de même dans les pays en développement, dont la situation peut précisément être définie par le fait qu'ils ne parviennent pas à couvrir, pour leurs habitants, ces besoins fondamentaux de la vie.

Mais dans ces pays existent aussi des disparités souvent très grandes entre ceux qui tiennent les leviers de l'économie, de l'administration ou de la politique et la masse profonde des populations.

Dans ce contexte, on constate qu'une croissance économique même rapide, mais imitant les modèles

offerts par certains pays industrialisés, ne parvient guère à toucher, dans les pays en développement, les grandes masses de la population.

Mais au sein même de beaucoup de pays développés, il existe un malaise, une insatisfaction profonde, dus à l'inégale répartition des bénéfices de la croissance; les inégalités subsistent selon les sexes: les femmes, malgré les progrès réalisés et la disparition plus ou moins généralisée des différents éléments qui amoindrissaient leur condition, continuent souvent d'être défavorisées, notamment du point de vue de leurs revenus; les inégalités sont grandes également entre catégories sociales.

Des zones de pauvreté subsistent dans les régions les plus développées, qu'il s'agisse du centre de telle ou telle métropole ou de provinces lointaines, négligées et marginalisées. Certes, la pauvreté des moins favorisés est bien plus grave encore dans les pays en développement, qu'il s'agisse des masses rurales ou des habitants, souvent privés de travail, des périphéries surpeuplées des grandes villes.

Quant aux phénomènes de chômage, particulièrement sérieux dans les pays en développement, où la croissance, souvent limitée au secteur moderne, n'a pas réussi à assurer le plein emploi du potentiel humain, ils prennent aussi, depuis quelques années, une ampleur telle dans certains pays développés qu'ils y constituent une préoccupation majeure.

Il s'agit aussi, et tout aussi fondamentalement, du mode de vie qu'entraîne la croissance économique et qui suscite des questions de plus en plus inquiètes sur les finalités mêmes du développement.

Souvent, en effet, la consommation, élément essentiel de la dynamique propre à la croissance économique, se trouve orientée vers la satisfaction de besoins qui ne sont pas essentiels; ou, plus précisément, ce sont les produits, les choses qui conduisent à susciter les besoins alors que ce sont ces derniers qui devraient en bonne logique déterminer les choix économiques.

C'est là sans doute qu'on trouve la racine de l'aliénation que beaucoup d'hommes ressentent face aux mécanismes de la société de consommation.

En tout état de cause, il est insuffisant d'envisager les problèmes en termes quantitatifs. Il s'agit en réalité de savoir dans quel horizon elle s'inscrit; quelles en sont les finalités; quel est l'homme qui se réalise à travers ce processus.

C'est orientée vers les fins que se donnent les individus et les groupes, que la connaissance peut devenir développement, au sens plein de ce terme, c'est-à-dire déploiement et épanouissement de tout ce qui existe à l'état latent dans l'homme, réali-



Photo Constantine Manos · Magnum, Paris

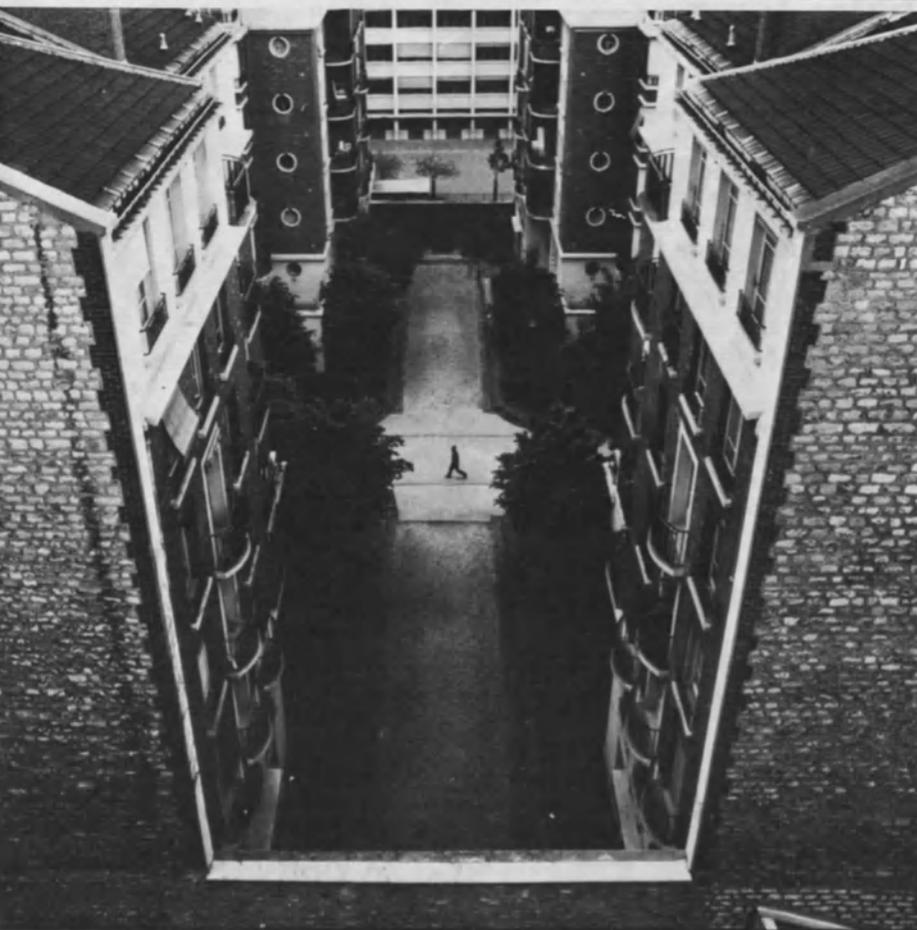


Photo Gérard Dufresne, Paris

sation de sa créativité dans ses aspects multiformes.

La science et la technologie ont apporté d'immenses bienfaits à l'humanité et ont contribué à délivrer les hommes — ou du moins une grande partie d'entre eux — des contraintes que faisait peser sur eux la nature.

Mais cette puissance même porte en elle ses menaces, qu'il s'agisse des dommages que l'homme fait subir à cette nature dont, comme être vivant, il est une partie, et qui sapent la base même de sa survie — ou qu'il s'agisse des pouvoirs accrus que les hommes ont acquis à l'égard de leurs semblables et dont les manifestations extrêmes sont la puissance destructrice des armes modernes ou les possibilités d'interventions inquiétantes dans l'existence biologique ou sociale des individus.

Cependant, par ses effets, la science n'est pas neutre. L'activité du savant est un fait social. Elle relève, à cet égard, de l'ordre politique.

L'universalité de la connaissance scientifique, qui va de pair avec son objectivité et son caractère désintéressé, devrait conduire à considérer l'ensemble de cette connaissance comme un patrimoine commun de l'humanité et à mettre en question tout ce qui peut apparaître comme une appropriation exclusive du savoir scientifique. S'il en est ainsi, il est équitable que ce savoir soit mis sans réserve d'aucune sorte à la disposition de tous.

La recherche d'un ordre mondial plus juste et plus équitable conduit donc à donner une importance centrale aux problèmes de la science et de la technologie. Le développement du potentiel scientifique et technologique, nécessaire pour tous les pays, est une exigence vitale et urgente pour les pays en développement.

Aussi, chaque fois que cela apparaît possible, faut-il préférer à l'importation de technologies conçues en fonction d'un autre milieu, l'élaboration, dans les pays en développement eux-mêmes, de technologies appropriées, tenant compte d'un ensemble d'éléments spécifiques, notamment des ressources disponibles, des formes d'énergie à utiliser, du potentiel humain.

*« Surmonter les inégalités, renverser la tendance alarmante à une augmentation des écarts entre pays développés et pays en développement est une nécessité impérative. »*

Pour cette paysanne d'Amérique latine (en haut à gauche) un labeur exténuant ne permet que de survivre. Seul le nouvel ordre économique qu'il faut instaurer dans le monde peut améliorer son sort et lui permettre d'accéder à quelques-uns des bénéfices (ci-contre) d'une société développée.

▶ A cet égard, il faut envisager de donner un rôle significatif à la revalorisation des traditions techniques basées sur des savoirs anciens, longtemps négligées au nom de la modernité. Parce qu'elles tendent à constituer une réaffirmation des caractéristiques culturelles d'une société, elles peuvent être un moyen privilégié pour mettre en confiance et en mouvement la masse de la population, et non seulement une élite, vers un développement bénéficiant largement de la participation et de l'initiative de chacun.

Il en résulte une nécessité plus nette de mieux intégrer le développement de la science à l'ensemble des finalités de la société. L'ordre de la connaissance et l'ordre de la politique doivent être impérativement réconciliés. La science et la technologie ne peuvent être considérées comme des facteurs dont le développement serait laissé au hasard ou à des forces qui l'utiliseraient à leur profit.

Mais, ni la croissance économique, ni le développement scientifique et technologique ne doivent s'opérer au prix du sacrifice de l'identité culturelle — une future civilisation mondiale serait vide de sens si elle devait se fonder sur l'uniformisation et la banalité et non sur le déploiement de multiples originalités culturelles.

La culture, dans la mesure où elle s'enracine dans la tradition, a parfois été considérée comme un obstacle à la modernisation. En fait, que des pays refusent de perdre leur identité en acceptant des modèles étrangers loin d'être un aspect négatif doit au contraire être vu comme une circonstance positive, tant du point de vue de ce pays que dans une perspective globale.

Car, ce qui est refusé, ce n'est jamais qu'une imitation dépourvue de l'authenticité qui confère aux entreprises humaines leur force et leur valeur. En revanche — des exemples le montrent — la conquête de la modernité dans les pays du tiers monde peut se faire par d'autres voies que l'adoption passive d'un processus calqué sur des modèles étrangers.

La conscience de l'identité culturelle peut être une force qui soutient le développement économique et la modernisation et leur confère un dynamisme particulier.

La revendication de l'identité culturelle, qui est un des éléments les plus caractéristiques de notre temps, n'est donc pas un vain et nostalgique attachement à un passé révolu. Certes, elle est liée à la tradition, à ce registre où s'inscrivent les expériences accumulées au cours de l'histoire par une collectivité. Mais sa signification, c'est de faire de ce passé un ferment pour l'avenir.

C'est ainsi que la notion de l'identité culturelle, qui a cristallisé les aspirations des peuples du tiers monde, une fois libérés de la domination colo-

niale, marque encore, d'une façon décisive, leur volonté d'aborder l'avenir d'une manière qui leur soit propre et qui soit délivrée des différentes formes d'aliénation, parfois sournoises, que peuvent faire peser sur eux les sociétés dont les structures, les modes de vie et de développement se sont, à un moment de l'histoire, érigés en modèles.

Volonté d'être soi-même, l'identité culturelle n'est pas pour autant, repli et isolement. Bien au contraire, c'est en demeurant fidèles à elles-mêmes que les cultures peuvent évoluer harmonieusement, se développer et entretenir avec les autres cultures des rapports de dialogue et d'échange féconds.

Ainsi, la préservation du patrimoine

---

## La revendication de l'identité culturelle est un des éléments les plus caractéristiques de notre temps.

---

culturel, sous ses aspects les plus divers — qu'il s'agisse des monuments et des villes qu'il convient de sauver des atteintes du temps, de la pollution ou des effets de certaines entreprises humaines ou des langues, des traditions orales et des arts du spectacle et de la musique dont la vitalité doit être assurée — est à la fois et inséparablement, une entreprise de renforcement de l'identité culturelle, la condition d'une ouverture active d'une culture à toutes les autres et un enrichissement pour l'humanité tout entière.

Ainsi c'est par la connaissance mutuelle et le respect des cultures différentes que peut s'élaborer à l'échelle du monde une véritable symbiose culturelle, qui ne soit ni la domination d'une forme particulière de culture, portant un éventail de valeurs limitées, ni une sorte de cosmopolitisme culturel, résultant d'une mise en facteur commun de ce qui, dans chaque culture, est inessentiel et se prête à la banalisation.

Mais rien n'est plus difficile à définir que la réalité d'une culture, et de

la culture. Il faut dépasser les interprétations étroites et élitistes de la culture, considérée comme le système des beaux-arts et des belles lettres, un luxe réservé à un petit nombre de privilégiés.

La culture est, au sens plein du terme, un élément fondamental de la vitalité de toute société; elle synthétise les activités créatrices d'un peuple, ses modes de production et d'appropriation des biens matériels, ses formes d'organisation, ses croyances et ses souffrances, ses travaux et ses loisirs, ses rêves et ses conquêtes.

A ce titre, elle nécessite, en plus des politiques qui lui sont propres, la mise au point d'orientations complémentaires dans d'autres domaines de l'activité humaine et notamment en matière d'éducation et d'information.

A la recherche de l'identité culturelle répond en effet la volonté désormais nettement affirmée de chaque société de concevoir et de mettre en œuvre l'action éducative en fonction d'objectifs qui lui sont propres et en rejetant tout ce qui peut imposer des connaissances, des attitudes et des comportements qui ne correspondent pas aux aspirations et aux besoins réels.

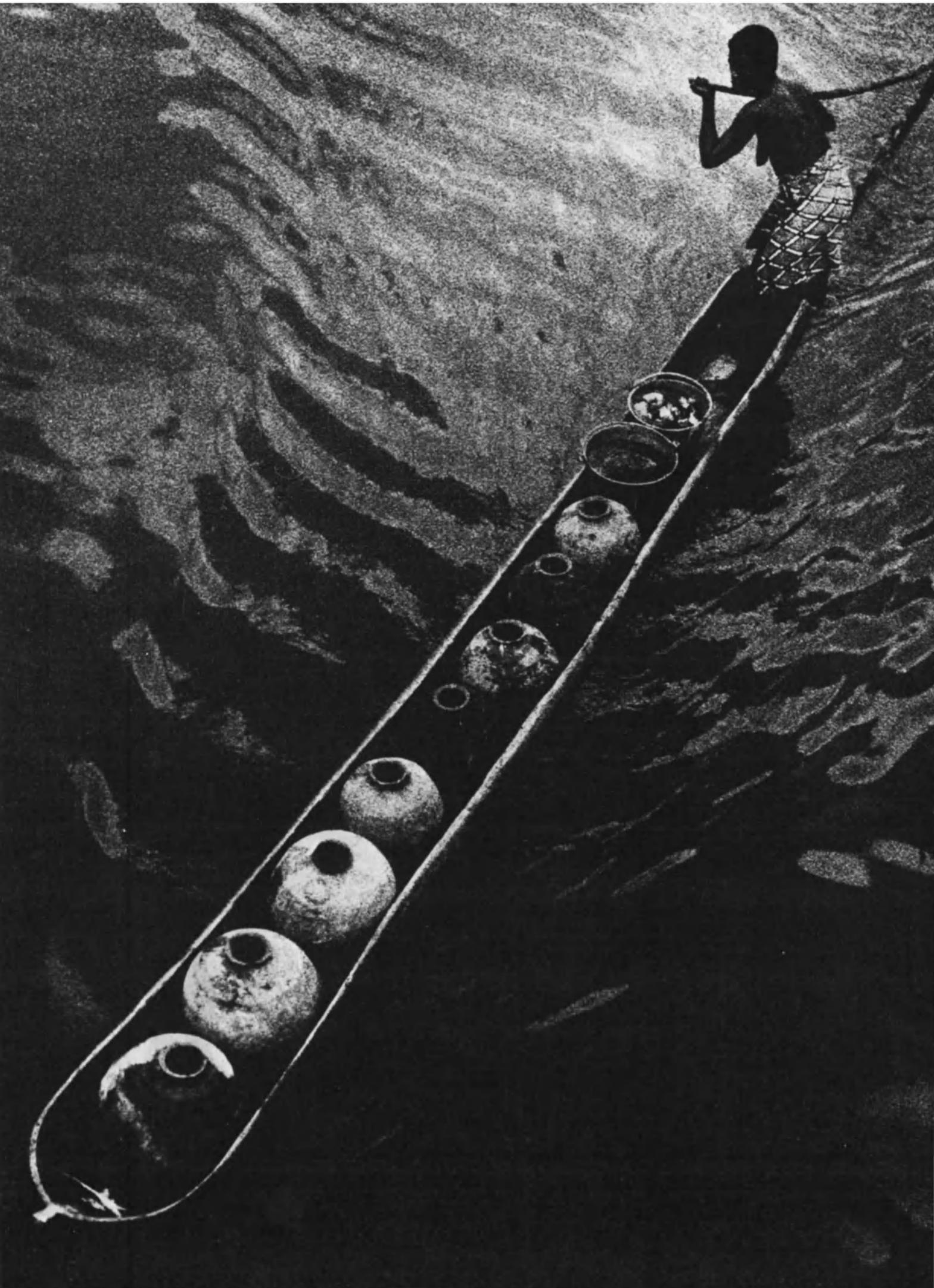
Souvent, en effet, les systèmes éducatifs des pays en développement se sont constitués comme des copies des systèmes élaborés dans les pays industrialisés, en fonction d'autres sociétés, avec d'autres moyens, au service d'autres valeurs. Une tâche essentielle des politiques éducatives est de les redéfinir et de les remodeler en fonction des fins propres à chaque société, et de ses réalités socio-économiques et culturelles.

Quant à l'information, une exigence parallèle est d'éviter les risques d'extraversion culturelle qui peuvent surgir du fait de l'inégalité de la possession des moyens de communication.

A l'heure actuelle, la diffusion de l'information se fait dans une large mesure à sens unique, à partir de quelques centres situés surtout dans les pays industrialisés. Cette information reflète nécessairement les préoccupations, les aspirations, voire le point de vue des sociétés d'où elle tient son origine et ses moyens, et les organismes qui en sont le support tendent bon gré, mal gré, à instaurer ▶

*« On constate qu'une croissance économique, même rapide, mais imitant les modèles offerts par certains pays industrialisés, ne parvient guère à toucher, dans les pays en voie de développement, les grandes masses de la population. »*

A droite, sur un fleuve africain, un transport de denrées alimentaires en pirogue.





Ci-dessus, à gauche, le Kenyatta Center, à Nairobi, où la Conférence générale de l'Unesco a examiné les problèmes d'un nouvel ordre économique mondial, à l'automne dernier. Ci-dessous, image de la vie quotidienne dans les faubourgs de Manille, aux Philippines.

*« S'il est incontestable que la croissance économique a apporté de grands avantages, notamment dans les pays industrialisés où, dans l'ensemble, les populations ont la possibilité de satisfaire leurs besoins fondamentaux d'alimentation, de logement, d'habillement et d'éducation, il n'en est pas de même dans les pays en développement qui ne parviennent pas à couvrir, pour leurs habitants, les besoins fondamentaux de la vie. »*  
(Amadou-Mahtar M'Bow)



**Il est essentiel  
que soient  
établies  
les conditions  
d'un échange  
véritablement  
équilibré de  
l'information  
pour créer  
une véritable  
solidarité  
internationale.**

une domination de fait qui peut imposer des modèles culturels.

Il est essentiel que soient établies les conditions d'un échange véritablement équilibré de l'information, base de toute tentative pour créer une véritable solidarité internationale.

Chacune des analyses qui précèdent, portant sur quelque aspect particulier des problèmes qui se posent dans le monde actuel, renvoie à une perspective plus générale et plus globale, celle du *développement des hommes et des sociétés*.

Si la problématique du développement est au centre des préoccupations des pays les moins avancés, elle concerne aussi les pays dits développés. On a pu dire qu'il n'y a dans le monde que des pays en développement. De nombreux pays industrialisés traversent des crises économiques et monétaires, connaissent de graves insuffisances dans tel secteur particulier de la production, sont confrontés à des problèmes d'environnement ou à des difficultés qui touchent telle ou telle partie du corps social.

Face au processus uniformisateur du modèle industriel qu'aggrave la prééminence insuffisamment contrôlée des communications de masse, face aux transformations des structures économiques ou sociales qui coupent l'individu de ses racines, face à la crise des jeunes, des villes ou de la culture populaire, les pays développés doivent dans de nombreux cas rechercher un nouveau type de développement.

La croissance n'a de sens que si elle contribue à l'épanouissement des individus et de la collectivité, que si elle propose un surplus d'humanité et de créativité.

On voit combien une telle vision du développement est éloignée d'une conception qui ne tiendrait compte que de sa seule dimension économique, de la croissance mesurée en termes quantitatifs, par le niveau du produit national brut par exemple.

Un tel type de développement, conduit en fonction des seules forces du marché, ne peut qu'aboutir à une aggravation des disparités, et à une augmentation des insatisfactions de toutes sortes.

Universalité et diversité du développement : c'est un processus qui est partout, mais dont le centre n'est nulle part. Cette conception, que fonde une analyse attentive de la problématique mondiale, conduit tout naturellement à mettre en cause un système international reposant explicitement ou implicitement sur la prééminence de certains centres détenteurs du pouvoir économique et sur des relations internationales conçues selon un type de rationalité qui leur est propre.

Ce système, les crises récentes — qu'il s'agisse de la crise monétaire

ou de la crise de l'énergie — ont d'ailleurs montré ses limites.

Il existe en fait une profonde contradiction entre la logique qui informe le système international actuel, centré autour des pays industrialisés et les exigences d'une solution globale des problèmes fondée sur la solidarité et la justice.

La preuve la plus apparente de cette contradiction est la revendication des pays en développement qui souhaitent établir des relations économiques d'un type nouveau avec les pays industrialisés, comportant notamment la maîtrise par chaque pays de ses ressources naturelles et la possibilité de les utiliser au profit de ses ressortissants, la participation sur un pied d'égalité aux décisions qui affectent le fonctionnement du système économique international, en un mot l'adoption de certaines règles nouvelles et plus équitables.

Ces aspirations se sont cristallisées autour de l'idée d'un nouvel ordre économique international, dont la formulation a donné lieu à l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Déclaration et du programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international (1<sup>er</sup> mai 1974) et de la Charte des droits et des devoirs économiques des États (12 décembre 1974).

En fait, la vision globale des problèmes, telle qu'elle apparaît dans la perspective propre à l'Unesco, qui est de considérer l'ensemble des problèmes de notre temps, dans la mesure même où ils sont objet de la science, de la culture, de l'éducation ou de l'information, conduit à concevoir le mouvement vers un nouvel ordre économique international dans sa signification la plus large : comme un mouvement vers un ordre du monde, intégrant les dimensions économiques, sociales et culturelles et faisant droit aux aspirations humaines fondamentales, au progrès, à la paix et à la justice.

Amadou-Mahtar M'Bow

# LE DROIT D'ÊTRE UN HOMME

**L**A communauté internationale manifeste actuellement avec une vigueur peut-être plus grande que jamais sa volonté de promouvoir l'accomplissement universel des droits de l'homme entendus au sens le plus large et le plus complet du terme. Or, elle se trouve aujourd'hui, en quelque sorte, à la croisée des chemins.

Car c'est dérision que d'accorder des libertés formelles à qui est empêché par la misère de les exercer; mais à l'inverse, améliorer le sort matériel des masses maintenues dans les chaînes de l'ignorance et exclues de la communauté des rapports humains et du courant de l'histoire, seront aussi la négation de la dignité de l'homme.

Les droits de l'homme sont violés tous les jours :

- violations délibérées que les pouvoirs étatiques, prétendant demeurer seuls juges de leur légitimité, justifient par des circonstances particulières de crise politique ou sociale, par les nécessités du maintien de l'ordre ou de la préservation de la cohésion nationale;
- violations flagrantes — encore que, souvent elles tentent de s'abriter derrière un travestissement des principes mêmes qu'elles foulent aux pieds — comme celles que révèlent les situations localisées et exceptionnelles : apartheid, vestiges ou résurgences de l'oppression colonialiste ou néo-colonialiste, faits d'occupations étrangères;
- violations plus dissimulées, inscrites dans les structures et le fonctionnement de sociétés injustes qui, sous le vernis de la démocratie formelle, exercent une oppression et une exploitation pesant d'un poids particulièrement lourd sur les groupes défavorisés ou sur certaines catégories de personnes;
- pratiques de la torture; atteintes à la liberté de pensée, de conscience ou

de religion ou la possibilité de rechercher, de recevoir ou de répandre les informations ou les idées;

- violations plus récemment perçues par la conscience collective, comme celles qui sont liées à l'appropriation indue des ressources naturelles et culturelles ou au saccage de l'environnement;

- violations nées du mépris ou du refus de l'identité culturelle ou des tensions qui habitent les sociétés multi-ethniques.

L'accomplissement des droits de l'homme à l'échelle de l'humanité entière implique donc que soient réunies toutes les conditions d'une vie échappant à la faim, au dénuement, à l'angoisse du lendemain, aux extrêmes de l'ignorance et de l'exclusion, à la fatalité de la détresse et du désespoir.

Or, aucune organisation internationale n'est mieux placée pour ressentir, pour illustrer et pour traduire en programmes concrets, ce caractère fondamental et primordial de la promotion des droits de l'homme, que ne l'est l'Unesco.

Or, et c'est là une question de principe : le respect de l'homme ne se divise pas.

La dureté des temps n'abolit pas le scandale de l'inégalité; au contraire; les impératifs de l'ordre et du salut public — pour ne pas parler de la volonté de puissance — ne justifient ni n'excusent les détentions arbitraires et la pratique de la torture, non plus que la préoccupation de la croissance — pour ne rien dire de l'appât du gain — ne rendent acceptables l'asservissement et l'exploitation du travail humain, ni le souci de faire naître une élite intellectuelle, ne justifie le maintien des masses dans l'ignorance.

Cinq objectifs se présentent à l'Unesco dans cette perspective.



Photo © Léon-Claude Vénézia, France

**1** Le premier est celui de l'accroissement des connaissances relatives aux droits de l'homme ainsi que la dénonciation de leurs violations.

Il s'agit d'abord, en effet, de protéger l'homme tel qu'il est, grâce aux droits que les textes en vigueur prévoient.

Aussi, et sans cesser d'offrir des solutions au conflit classique entre l'homme et l'État, les droits de l'homme devront aussi être connus et reconnus comme une plate-forme de coopération entre l'homme et l'État face à certaines formes abusives de pouvoir privé (sociétés multinationales, par exemple) et dans le cadre d'un nouvel ordre économique.

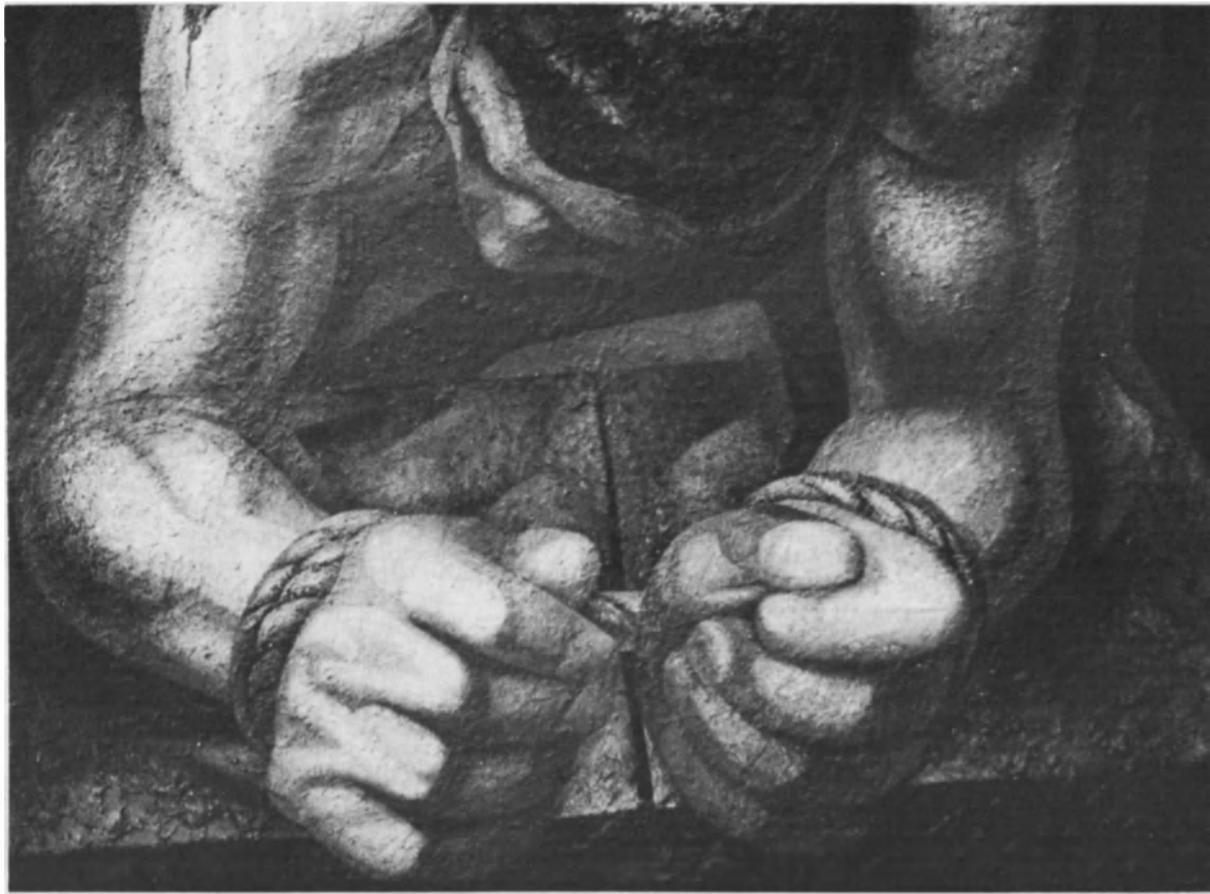
**2** Le second objectif s'attache au respect de l'identité culturelle. Partout, en effet, le droit à sa propre culture est invoqué, au titre des droits de l'homme, dans les luttes contre les discriminations raciales, ethniques, linguistiques ou culturelles.

L'identité culturelle, tout en gardant sa fonction, politique, de libération, s'étend au domaine économique et social, avec la recherche actuellement en cours d'un nouvel ordre économique international. Il apparaît de plus en plus distinctement que l'instauration de ce nouvel ordre implique que chaque nation ait une conscience de plus en plus claire de son identité et de sa vocation.

L'affirmation de l'identité culturelle, pour chaque peuple, qu'il soit ou non politiquement souverain, qu'il soit ou non une grande puissance, qu'il dis-

L'une des tâches prioritaires que s'assigne l'Unesco, c'est le maintien et la défense des droits de l'homme, violés tous les jours, soit ouvertement (racisme, néo-colonialisme, abus des pouvoirs étatiques, etc.) soit de manière plus perfide (exploitation du travail humain, inégalités scandaleuses, discrimination linguistique ou culturelle, etc.). A gauche, image de l'enfance heureuse à laquelle se substitue trop souvent (à droite) celle de l'homme chargé de chaînes, réduit à une existence infâmante, détail d'une peinture murale de l'artiste mexicain David Alfaro Siqueiros (1896-1974).

Photo © D. Dan, Paris



pose pleinement de ressources et de techniques ou qu'il soit encore en développement, est le fondement du pluralisme culturel. La reconnaissance et le respect d'un tel pluralisme, à égalité de droit et de dignité apparaît aujourd'hui comme un facteur de paix et de compréhension.

De plus, les régions culturelles ne coïncidant guère avec les frontières politiques, il faut permettre des approches comparatives, des échanges et des rapprochements entre pays qui partagent un patrimoine commun, même s'ils diffèrent aujourd'hui par certains aspects économiques, sociaux ou idéologiques.

**3** Le troisième objectif concerne une fraction de l'humanité trop longtemps objet de discrimination, voire d'exploitation : les femmes, près de la moitié de la population mondiale, dont 70 pour cent vivent dans les pays en développement.

En dépit des progrès et des efforts accomplis, trois grands facteurs d'infériorité des femmes demeurent : lourdeur des charges familiales, inégalité en matière d'éducation et discrimination dans l'emploi.

Deux grands principes doivent guider l'action de l'Unesco en ce domaine : le premier est qu'un véritable changement dans la condition des femmes présuppose la mise en évidence de toutes les pratiques discriminatoires auxquelles elles se heurtent dans les domaines de l'éducation, la science, la culture et l'information.

Le deuxième principe est que ce

sont les femmes elles-mêmes qui doivent travailler à l'amélioration de leur sort. Ce qui implique qu'elles participent à l'élaboration des réformes destinées à leur rendre justice.

Une pleine contribution des femmes au progrès de la société suppose qu'elles puissent se faire entendre dans les groupes et assemblées qui prennent les décisions, du conseil de village ou de la coopérative aux plus hautes instances du pays. Le décalage entre la reconnaissance officielle des droits politiques fondamentaux de la femme et la participation effective de celle-ci aux structures politiques, est considérable. Les femmes, lorsqu'elles sont représentées, ne le sont pour ainsi dire jamais en proportion de leur importance numérique et de leurs aptitudes.

**4** Le quatrième objectif s'attache à la défense des réfugiés et de membres de mouvements de libération nationale. L'Unesco mène des activités d'aide aux réfugiés depuis sa création : c'est ainsi qu'au cours des années qui ont suivi la fin de la seconde guerre mondiale, elle a apporté son appui à l'UNRWA (Office des secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient). Elle assumait la responsabilité technique des services éducatifs aux enfants d'un million et demi de réfugiés palestiniens. En 1971, un programme spécial d'assistance aux mouvements de libération d'Afrique, reconnu par l'Organisation de l'unité africaine a été entrepris.

**5** Le cinquième objectif enfin concerne la mobilisation des moyens de l'éducation et de l'information pour sensibiliser les esprits à l'impératif du respect universel des droits de l'homme, les éclairer sur le contenu et leur donner le désir d'approfondir les conditions et d'œuvrer à leur réalisation. Promouvoir l'éducation et l'information relatives aux droits de l'homme est une entreprise qui soulève de nombreux problèmes. Le développement de l'enseignement des droits de l'homme se heurte aux difficultés que suscite habituellement tout changement ou toute réforme en matière d'éducation. Les enseignants doivent être préparés à leur nouvelle tâche.

L'éducation et l'information ont un rôle capital à jouer à mesure que les sociétés progressent vers les objectifs fixés, car pour une très large part, c'est elles qui, en faisant comprendre aux populations, quels sont leurs droits et comment les exercer d'une façon efficace et réfléchie, permettront de donner effet aux droits de l'homme.

*(Du Plan à moyen terme (1977-1982) de l'Unesco, chap. I, Promotion des droits de l'homme).*

# CONSTRUIRE LA PAIX

« **L** a paix ne saurait être uniquement l'absence de conflit armé. Elle implique essentiellement un processus de progrès, de justice et de respect mutuel entre les peuples visant à garantir la construction d'une société internationale dans laquelle chacun trouve sa véritable place et ait sa part des ressources intellectuelles et matérielles du monde... » (Conférence générale de l'Unesco, 1974).

Dans la question de la paix et de la guerre, il est impossible d'ignorer qu'il y va aujourd'hui du salut de l'homme en tant qu'espèce, ou en tout cas de la survie de l'homme en tant que porteur de civilisation.

Cependant la relative accalmie que connaissent les rapports entre nations industrielles (et qu'explique, au moins en partie, l'équilibre de la terreur atomique) ne devrait pas inspirer un optimisme exagéré quant à l'avenir; surtout elle ne devrait pas faire illusion quant à ce qui se passe dans le présent: la guerre continue de nos jours à exercer ses ravages; simplement son rayon d'action s'est déplacé vers les pays pauvres, où les grands antagonismes internationaux continuent, d'une manière ou d'une autre, à faire sentir leurs effets.

Sans l'assurance de la paix et la réduction des tensions, la solution de tous les problèmes qui se posent à l'humanité serait gravement compromise. De même, tout règlement international qui serait obtenu au détriment de la liberté et de la dignité des peuples et du respect des individus ne saurait prétendre être un véritable règlement de paix.

Devant la misère et la stagnation auxquelles est condamnée une fraction importante de l'humanité, devant la nécessité d'une mobilisation de

toutes les ressources pour satisfaire aux besoins vitaux d'une humanité en expansion démographique rapide, la course effrénée aux armements, qui par elle-même comporte une grave menace pour la paix mondiale, se révèle de plus en plus à la conscience universelle comme un gaspillage scandaleux des énergies et des richesses.

La paix véritable, au sens où l'entend l'Unesco — cette paix « juste, durable et constructive » — doit être conçue, par-delà l'absence de guerre, comme un système équitable et démocratique de relations internationales et comme l'institution et le maintien d'un ordre de compréhension amicale et de coopération solidaire entre les peuples, profondément liés au respect et à la promotion des droits de l'homme.

L'Unesco n'a pas compétence en matière de règlements des différends proprement politiques entre États. Mais elle a vocation d'œuvrer de manière directe et explicite au renforcement de la paix. En effet, comme l'ont souligné ses fondateurs, elle a affaire aux esprits des hommes, et « c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ».

C'est à elle qu'il appartient de s'acquitter de l'œuvre d'éducation des jeunes et des adultes, qui est appel à la liberté, au jugement et à la générosité en vue de promouvoir le règne de la solidarité et d'impartir au public tout entier une appréciation bien informée des conditions d'une juste paix fondée sur le respect mutuel.

## Pour le prix d'un bombardier

« **L** est un préalable absolu à tout ordre nouveau plus juste, je veux parler de la paix et de l'élimination des obstacles, tels que la course aux armements, qui sapent les lois mêmes de l'établissement d'un tel ordre.

C'est à un double titre que la question de la course aux armements, et surtout les perspectives d'un désarmement au moins progressif, intéressent notre Organisation. Il suffirait en effet, d'une part, d'affecter à des fins plus justes, ne fût-ce qu'une partie des immenses ressources financières, humaines, intellectuelles qui sont aujourd'hui englouties en pure perte, pour remédier aux misères humaines les plus criantes et alimenter de manière décisive une action concertée et résolue de la communauté internationale au profit de l'homme.

Il importe, de l'autre, de dissiper le climat artificiel de méfiance et de crainte mutuelle qu'entretient la « course aux armements » et de désamorcer les dangers que la perpétuation d'une telle situation fait peser sur la paix mondiale.

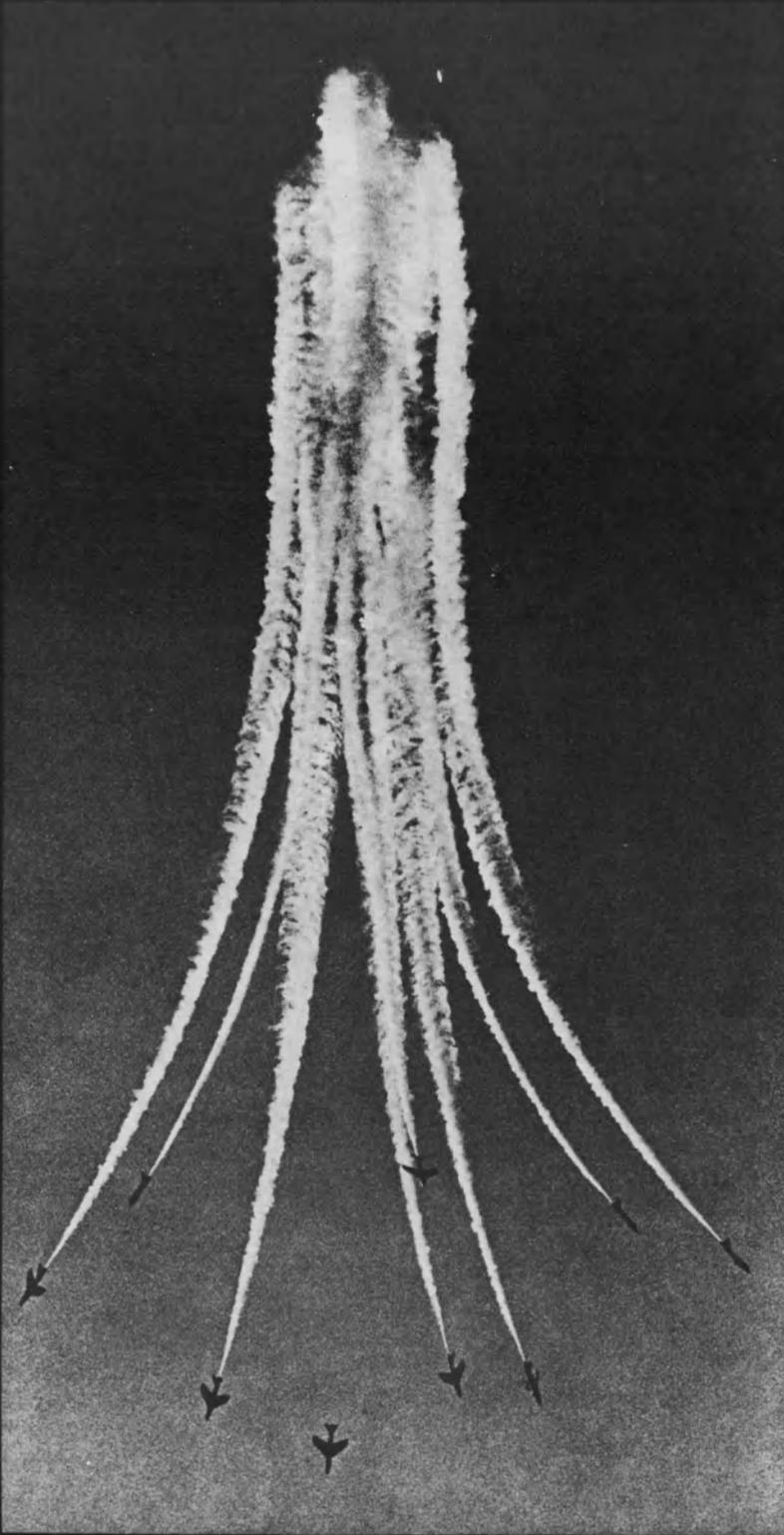
Les décisions dépendent en dernier ressort des gouvernements eux-mêmes. C'est vers eux que je me tourne pour leur demander solennellement, non seulement de redoubler d'efforts en vue d'un désarmement concerté, mais de réserver à des programmes servant la cause de l'humanité, dans les domaines de compétence de l'Unesco, une partie des ressources aujourd'hui consacrées à accumuler les engins de mort.

Je dirai plus: mettre à la disposition de l'Unesco elle-même les fonds correspondant, par exemple, au coût d'un bombardier moderne ou de tout autre matériel militaire coûteux serait, de la part des États membres qui en prendraient l'initiative, à la fois un geste symbolique d'une grande portée et une aide directe à la cause de la coopération internationale en matière d'éducation, de science, de culture et d'information. »

**Amadou-Mahtar M'Bow**  
Directeur général de l'Unesco  
Débat de politique générale  
à la Conférence générale de l'Unesco  
Nairobi, novembre 1976

**Le monde dépense  
chaque jour  
en armement  
le budget de sept  
ans de l'Unesco**

# Coût d'un nouveau bombardier prototype avec son équipement



Escadrille d'avions de combat



Photo Peter Larsen - Unesco

**Salaires de 250 000 instituteurs pendant un an**



Photo Mireille Vautier - Unesco

**OU 30 facultés des sciences pour 1 000 étudiants chacune**



Photo Dominique Roger - Unesco

**OU 75 hôpitaux de 100 lits complètement équipés**

Photo © Th. Heimgartner, tirée de *Envois*, éd. Hanns Reich Verlag, Munich et J. F. Ormond, Genève

En novembre 1964 déjà, le *Courrier de l'Unesco* publiait des images et des équivalences semblables à celles-ci. A cette époque, les dépenses militaires dans le monde s'élevaient à 120 milliards de dollars par an. On les estime aujourd'hui à près de 300 milliards. En treize ans, les chiffres n'ont cessé de croître, mais les équivalences demeurent.

L'Unesco a donc distingué trois objectifs qui abordent la question du renforcement de la paix de trois manières complémentaires entre elles.

**1** La promotion des recherches sur la paix, en particulier sur les manifestations de violation de la paix, sur les causes empêchant sa réalisation, les voies et moyens permettant d'éliminer les causes et les mesures à prendre pour maintenir et renforcer une paix juste, durable et construc-

tive au niveau des groupes, des sociétés et du monde.

**2** La promotion de l'étude du rôle du droit international et des organisations internationales dans l'instauration d'un ordre mondial pacifique.

**3** Le développement des programmes scolaires et extrascolaires ainsi que d'une information conçus pour promouvoir la paix et la compréhension internationale.

C'est ainsi que l'ensemble du programme de l'Unesco, indépendam-

ment de ces trois objectifs spécifiques, constitue d'une manière diffuse et implicite, une contribution à l'édification de la paix et est animé et inspiré par cette vocation essentielle. Car, en contribuant au renforcement de la paix, l'éducation et l'information concourent également à l'instauration d'un nouvel ordre économique et social international.

(Du Plan à moyen terme (1977-1982) de l'Unesco, chap. II, Renforcement de la paix).



# LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE

## au service de l'homme et de la société

**L**A dimension politique de la science est maintenant évidente; elle résulte de la puissance que confère le savoir aux individus, aux groupes et aux pays qui le détiennent.

C'est un fait caractéristique de la situation mondiale actuelle que les activités contribuant aux progrès des connaissances sont très inégalement

réparties entre les nations. Ce qu'on appelle la science moderne est le fruit des travaux d'un nombre relativement petit d'équipes scientifiques réparties dans un nombre limité de pays.

L'immense majorité des travaux de recherche (95 pour cent) sont encore actuellement exécutés dans les 25 pays les plus développés écono-

miquement, quelle que soit, par ailleurs, leur politique de la science.

Si l'on considère, dans les plus puissants de ces pays, les domaines de recherche auxquels ont été consacrés les ressources les plus considérables, on constate qu'il s'agit de ceux correspondant en premier lieu à des objectifs militaires ou à de grands programmes dans lesquels la poursuite du prestige s'associe à celle de la puissance industrielle (énergie nucléaire, espace) et, en second lieu, à des objectifs économiques (informatique, électronique, aéronautique).

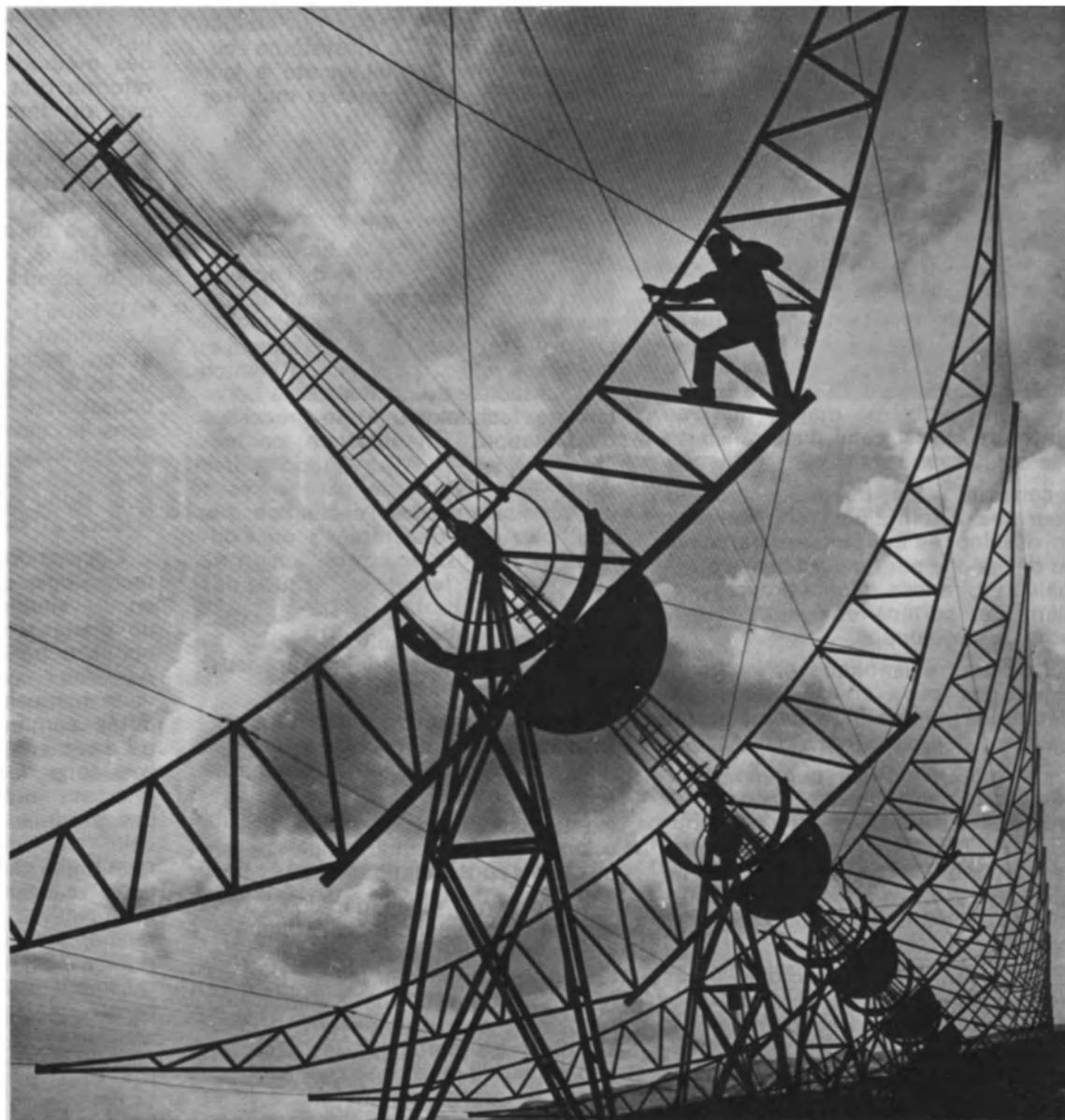
Ces pays ont, en général, un nombre de scientifiques et d'ingénieurs de l'ordre de 100 à 300 par 10 000 habitants, un secteur industriel développé, une économie diversifiée et un taux d'urbanisation important.

A l'autre extrême, quant à l'importance des ressources consacrées à la science et quant à ses possibilités de développement, se situe la trentaine de pays classés parmi les moins développés. Ces pays, dont l'économie est le plus souvent à dominante agricole, ont en général des effectifs en personnel scientifique

### Des fleurs aux étoiles

Les pays en développement sont de plus en plus dépendants des pays industrialisés en raison de leur retard scientifique et technique. Le transfert de technologie s'est avéré à la fois insuffisant et inadapté.

L'Unesco va donc tout mettre en œuvre pour résoudre ce problème majeur, aussi bien par la promotion de l'éducation scientifique des populations, par la formulation de politiques scientifiques, que par des recherches approfondies sur la relation de la science avec la société. Page de gauche, un groupe de châteaux d'eau au Koweït. Dans ce pays désertique, l'eau douce est désormais obtenue par dessalement de l'eau de mer, les sources d'eaux saumâtres n'étant plus utilisées qu'à des usages industriels. A droite, l'antenne du radiotélescope de l'Observatoire de Bouroukan (Arménie) en URSS.



et technologique qui ne dépassent pas quelques centaines de scientifiques et d'ingénieurs par million d'habitants; l'analphabétisme y est encore très élevé, et la demande en science relativement faible.

Pour eux, le développement passe obligatoirement par la mise en application des résultats de la science telle qu'elle a été constituée par les efforts des autres pays.

**E**N ce qui concerne la formation théorique et pratique des scientifiques et des ingénieurs, les pays en développement sont tout autant défavorisés. Le nombre moyen de titulaires d'un grade universitaire scientifique pour 100 000 habitants était en 1970 de 37 en Amérique du Nord, et de 13 en Europe contre 3 seulement dans les États arabes, 2 en Asie (y compris le Japon), 1,4 en Amérique latine et 0,2 en Afrique.

On estime que les pays industrialisés, dans leur ensemble, possèdent 90 pour cent des scientifiques et des ingénieurs du monde entier, soit dix fois plus que les pays en développement, et qu'il ne faudrait pas moins d'un siècle pour corriger ce déséquilibre, lequel a entraîné une certaine inadéquation de l'ensemble des connaissances acquises par rapport aux problèmes qui se posent.

Dans cette perspective, l'application de la science et de la technologie dans l'intérêt de l'homme et de la société appelle une double action :

- utiliser les connaissances existantes pour la solution de problèmes actuels, dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, des communications et les autres secteurs de la vie économique; le problème majeur que l'on rencontre ici est celui du « transfert » des connaissances;

- construire les bases nécessaires pour que, à terme plus long, les pays en développement puissent participer au développement de la science mondiale et faire face à leurs propres problèmes en partenaires égaux des pays les plus développés.

Le retard scientifique et technologique des pays en développement s'est soldé par une dépendance accrue à l'égard des pays industrialisés.

Cette première question en appelle immédiatement une autre : comment procéder au transfert de la technologie ou, comment faire pour créer des technologies différentes qui ne découlent pas des principaux courants tels qu'on les observe dans les pays avancés ?

Le transfert de technologie a ses limites. Dans les pays en développement, les conditions économiques et sociales dicteront souvent la conception de technologies radicalement différentes (abondance de main-d'œuvre, consommation d'énergie, utilisation

des matières premières) de celles qui ont cours aujourd'hui. Concrètement cela équivaut à la création de technologies « différentes » plutôt qu'à l'adaptation des technologies transférées.

En ce qui concerne le transfert de technologie vers les pays en développement, le moins que l'on puisse dire est que les tentatives qui ont été faites, dans le cadre des programmes d'aide et des ventes de sociétés multinationales, pour fournir à ces pays des technologies comparables ou identiques qui leur permettent de suivre les traces des pays industrialisés, n'ont pas été couronnées de succès. L'élargissement de l'écart technologique et la dépendance accrue dont se sont accompagnées ces tentatives ont été des sources de déception supplémentaire pour tous les intéressés.

Sans nier que le fait de disposer des merveilles modernes de l'immunisation médicale, des produits pharmaceutiques, des graines miracles et d'engrais synthétiques efficaces en plus grande quantité, ainsi que des moyens accrus de découverte et d'exploitation des ressources naturelles, aient eu une grande incidence sur les pays en développement, force est de reconnaître que ces pays ont été pénalisés par l'injustice du système économique international, jointe à leur inaptitude à sélectionner et maîtriser leurs technologies.

**I**L conviendrait tout d'abord de déterminer les domaines de l'activité scientifique ou de la recherche auxquels il y a lieu d'accorder la priorité sur le plan régional ou international et qui appuieraient directement l'action globale menée pour améliorer le transfert de technologie et le processus d'adaptation. On insistera particulièrement sur la mise au point des instruments d'analyse nécessaires à la planification et à l'évaluation des technologies « transférées » ou « différentes ». C'est pourquoi l'action de l'Unesco sera fondée sur l'étude des aspects suivants :

- évaluation des tendances de la science et de la technique dans leurs rapports avec la société;

- identification des problèmes culturels et moraux que pose le progrès des disciplines scientifiques existantes;

- étude des aspects humains de la science et de la technique, particuliers aux pays en développement.

L'éducation, et en particulier l'enseignement supérieur scientifique et technique, y sont la première priorité. Le regroupement des faibles moyens disponibles sur un petit nombre de problèmes clés soigneusement choisis dans les domaines les plus critiques pour le développement à moyen terme — aménagement des sols et des eaux, agriculture, formes peu

coûteuses de l'énergie — est indispensable, et la politique scientifique de ces pays consiste essentiellement en des choix rigoureux.

**D**E telles raisons ont conduit l'Unesco à concentrer son activité sur l'édification d'un développement scientifique endogène qui, dans la plupart des pays en développement, relève d'un horizon plus éloigné. Pour cela, une stratégie générale en quatre points a été retenue :

- promouvoir l'éducation scientifique de l'ensemble de la population;

- aider à la formation de personnel spécialisé et à la création et au fonctionnement d'institutions d'enseignement supérieur, de recherche et de service scientifiques et techniques;

- encourager la formulation de politiques du développement scientifique et technologique;

- mieux comprendre l'impact du progrès scientifique et technique sur la société.

Dans beaucoup de pays, une réforme active des programmes et des méthodes est nécessaire. Cette réforme doit s'accompagner, la plupart du temps, d'un accroissement du temps consacré à la science et à la technologie dans les écoles primaires et secondaires, de façon à permettre à l'enfant d'aborder avec chances de succès des études avancées dans une branche spécialisée de la science ou de la technique.

D'autre part, dans les pays en développement, les étudiants en science et en technologie auront, au cours de leurs carrières, à exercer des responsabilités directes ou indirectes dans le développement scientifique et technique de leur pays. Il importera donc aussi de les préparer à tenir compte des interactions entre science et société.

L'extension de l'enseignement de la technologie dans de nombreux pays en développement s'est heurtée à un obstacle de taille : la résistance opposée par les élèves et leurs parents aux cours portant sur les travaux manuels ou techniques, considérés comme inférieurs aux études de caractère plus académiques. Dans beaucoup de pays, en outre, l'enseignement technologique des filles n'a pas progressé au même rythme que celui des garçons. Certains États membres combattent avec succès cette résistance, en organisant, par exemple, par l'intermédiaire des *mass media*, des campagnes soigneusement préparées en vue de faire adopter une législation rendant obligatoire l'enseignement technique.

(Du Plan à moyen terme (1977-1982) de l'Unesco, chap. IV, Science et technologie).

Le développement est fait pour l'homme et non l'homme pour le développement... Car le bénéficiaire du développement ne peut être que l'homme même. La croissance économique a pour fin ultime l'épanouissement spirituel et moral, autant que matériel, de tout individu. Foyer de réflexion humaniste et éthique, l'Unesco, de par sa vocation, est conduite à envisager dans sa signification humaine, à soutenir l'affirmation de l'identité culturelle des populations et des individus. A droite, maternité, au Népal.



Photo © M. Andraut, Paris

# AU CENTRE DU DEVELOPPEMENT L'HOMME

**S**il la croissance économique continue à être reconnue sans réserve comme une condition nécessaire et un facteur essentiel du développement, nul ne saurait aujourd'hui ignorer qu'elle n'en est pas le tout; qu'elle puise sa signification dans le progrès social qu'elle permet; et, surtout, qu'elle ne saurait être *isolée* comme une simple étape sur la voie de ce progrès.

Le développement de l'économie n'est pas concevable hors du développement social tout entier. Il est conditionné par la participation active des populations qui suppose à la fois

le fonctionnement harmonieux des institutions et des organes de la société, et l'adhésion plénière des individus et des groupes.

Le principe «humaniste» commande la détermination des *finalités* auxquelles le développement doit être ordonné. L'homme doit en être le *bénéficiaire*. Le développement ne doit pas seulement contenir la promesse d'une plus grande justice sociale il est nécessaire que, tout au long de sa course, il donne effet de manière tangible à un principe d'équité.

Enfin le bénéfice du développe-

ment doit être celui de l'homme dans toutes ses dimensions. Élévation du niveau de vie tout d'abord — et cela est, bien sûr, fondamental. Mais l'amélioration des conditions matérielles ne suffit pas, à elle seule, à assurer aux hommes la possibilité d'une existence qui vaille d'être vécue.

Le développement doit donc viser à la promotion de l'être humain total dans son insertion sociale et dans son épanouissement individuel sur le plan tant spirituel et moral que matériel. Il doit avoir pour résultat, mais aussi pour principe, une parti-

► cipation accrue et plus éclairée de l'individu à la vie de la communauté.

Le principe humaniste commande les voies du développement. Si l'homme doit être posé comme la fin et le bénéficiaire de celui-ci, il en est d'abord l'agent.

Il n'est pas moins important, pour mettre en lumière la signification humaniste du développement, de faire intervenir le contexte international dans lequel il s'inscrit et qui détermine dans une large mesure ses conditions.

On ne saurait accorder trop d'importance à la décision de la communauté internationale d'œuvrer en commun à l'instauration d'un nouvel ordre économique à l'échelle mondiale.

Par-delà l'accroissement — en lui-même indispensable — des moyens dont peuvent disposer les nations en développement, ce que promet et ce qu'exige le nouvel ordre économique international, c'est, pour chaque pays, la disposition de ses décisions et de son destin, c'est l'indépendance au sens profond du terme. C'est la dignité, pour la collectivité et pour ses membres.

Il s'ensuit, au sein même de chaque pays, la promesse et l'impératif d'une vie économique et sociale assainie et libérée, capable d'une plus grande cohésion et apte à réaliser ses potentialités dans un effort de développement autonome, en fonction de motivations et d'aspirations librement assumées.

C'est par là que ce nouvel ordre international doit être considéré non seulement comme un ordre économique, mais comme un ordre tout à la fois social et éthique.

Dans la tâche d'élucidation, d'illustration et de réalisation qui s'impose, un rôle très important, irremplaçable et, à maints égards, central, revient à l'Unesco. L'Unesco en tant qu'institution responsable de la croissance et de l'enrichissement de toutes les sciences et que, seul organisme offrant la possibilité de participer à de grands programmes de coopération intellectuelle et ouvrant ainsi l'accès aux réserves mondiales du savoir et de l'information scientifiques, doit, en bonne logique, servir de point de convergence et de catalyseur en vue de cette entreprise qui consiste à la fois à créer des infrastructures de sciences sociales et à promouvoir le développement d'une science sociale comportant des éléments nationaux et internationaux, disciplinaires et interdisciplinaires.

Elle a donc vocation pour exercer, au nom du système des Nations Unies dans son ensemble, la fonction de synthèse.

Enfin, ayant un mandat très général en ce qui concerne la vie de l'esprit, elle est fondée à jouer le rôle d'un foyer de réflexion humaniste et éthique, et à s'élever au-dessus des

considérations proprement techniques pour envisager les problèmes du développement dans leur signification humaine.

L'action culturelle ne peut pas se limiter à la simple diffusion culturelle, ni l'accès à la culture se réduire à l'accès aux œuvres de la culture. Car, si l'accès à la culture suppose que l'individu dispose de moyens, il implique aussi de sa part un investissement intellectuel, idéologique ou psychologique qui lui-même exige, dans bien des cas, l'accomplissement de cet acte libérateur consistant à affirmer sa personnalité dans la recherche de l'identité culturelle. En effet, ce qui s'exprime à travers la participation du grand nombre, c'est d'abord le sentiment de l'appartenance à une culture et à la société dont elle émane.

Même lorsque cette culture s'apparente à d'autres, elle manifeste une spécificité qui est l'usage de son identité. Cela est vrai de tous les pays, et plus évident encore là où l'identité culturelle s'affirme avec une force particulière comme l'expression de la dignité des peuples hier encore soumis à une domination politique et culturelle étrangère. C'est ainsi que l'accès devient participation.

Sur le plan individuel, l'accès et la participation peuvent être des facteurs de création et d'innovation, l'exploration et la libre expression de soi et, par conséquent, conduire à de nouvelles formes d'art encore insoupçonnées.

Une participation efficace des masses à la vie culturelle exige la mise en œuvre de politiques clés intégrant l'action culturelle et les divers types d'activités qui, dans d'autres secteurs, concourent à la réalisation de l'objectif poursuivi.

Les politiques clés touchent à trois secteurs où l'intervention des pouvoirs publics peut favoriser une action en profondeur dont les effets joueront surtout à moyen et à long terme : l'éducation, la communication et la promotion du livre.

Ces décisions révèlent chez les États membres une prise de conscience progressive du caractère global du développement et de la dimension culturelle qui lui est inhérente. Elles indiquent que la véritable cause du déséquilibre auquel le monde se trouve aujourd'hui confronté est autant le résultat d'une crise de valeurs que d'une crise économique; que cette recherche de valeurs, enfin, est une démarche culturelle par laquelle l'homme manifeste son essentielle dignité, son égalité avec tous dans le monde, en communiquant, en créant, en se créant, en donnant à la vie un certain sens et une certaine densité qui relève autant sinon plus de « l'être » que de « l'avoir ».

*(Du Plan à moyen terme (1977-1982) de l'Unesco, chap. III, L'Homme en tant que centre du développement).*

# L'EDUCATION UNE EXIGENCE DE L'UNIVERSEL

**D**ANS le domaine de l'éducation, toute réforme en profondeur est, en premier lieu, une réforme de structures. Pendant longtemps, la notion d'un enseignement commun à tous n'avait pas encore pris forme. L'accès à l'éducation était limité à un petit nombre d'individus.

Au terme d'une évolution qui s'est considérablement accélérée au cours des dernières décennies, l'éducation apparaît à la fois comme facteur de développement et de progrès et comme droit fondamental de l'homme.

Mais un plus large accès à l'éducation n'est pas la seule condition requise pour sa démocratisation; l'égalisation des chances de succès est également nécessaire et implique que l'éducation soit adaptée aux caractéristiques des différents groupes.

En même temps que la diversification des types d'éducation s'accroît, la nécessité d'une expérience éducative commune à tous, ou en tout cas

D'ici 1985, il faudra, pour l'Asie, l'Afrique, l'Amérique latine, 12 millions d'instituteurs (soit 3 millions de plus qu'en 1977). L'éducation, facteur de progrès, demeure pour l'Unesco domaine prioritaire, en particulier dans les pays en développement. C'est dans une perspective internationale qu'il importe de créer les structures éducatives grâce auxquelles seront formés les hommes de demain. Ci-dessous, une classe enfantine du lycée Malalal, à Kaboul (Afghanistan). Créé en 1921, ce lycée accueille aujourd'hui plus de 3 000 élèves, des classes enfantines au baccalauréat.

d'une éducation d'égale qualité pour tous, s'impose comme une condition de la démocratie.

Les politiques de l'éducation, initialement limitées à quelques principes directeurs, tendent désormais à intégrer systématiquement leurs objectifs à l'environnement socio-économique et culturel.

L'Unesco a contribué à l'évolution de ces conceptions. D'une première phase d'activités dispersées, on passa à la définition d'objectifs plus clairs dans ce domaine : l'éducation y est maintenant considérée comme partie intégrante du processus de développement socio-économique. Un effort particulier a été fait pour souligner la nécessité d'une formulation des politiques nationales de l'éducation fondées sur le principe d'autosuffisance.

L'assistance de l'Unesco sera accordée en priorité aux pays les moins développés et aux pays qui élaborent et mettent en œuvre des réformes fondamentales visant en particulier à améliorer l'éducation des groupes socialement et économiquement défavorisés.

La volonté de rénover les contenus et les méthodes de l'éducation est au cœur même de l'aspiration universelle à une éducation qui réponde aux exigences de notre temps. Mais leur élaboration se heurte à des difficultés particulières.

La plus évidente est la transformation du champ de la connaissance au fur et à mesure que progressent les sciences et les techniques.

En second lieu, les tâches désormais assignées à l'éducation par un monde en évolution technique, sociale (et sans doute morale) sont liées à l'apparition de nouvelles finalités, et notamment la recherche d'un nouvel ordre du monde, tant économique que social ou culturel.

De plus, les utilisateurs des systèmes d'éducation attendent des contenus et des méthodes qu'ils soient moins théoriques et mieux adaptés au milieu, plus profondément enracinés dans les langues nationales ou maternelles.

Plus encore, ils attendent de l'éducation qu'elle soit délibérément orientée vers la vie et puisse aider l'enfant, l'adolescent ou l'adulte à comprendre le monde dans lequel il vit ou va vivre et à le transformer.

Les manuels scolaires doivent cesser de se fonder sur des contenus relatifs à d'autres valeurs culturelles ou ethniques (voire à d'autres conditions physiques et humaines) que celles du pays où vivent l'enfant ou l'adolescent, pour chercher à faciliter l'apprentissage et l'insertion dans l'environnement familial et social.

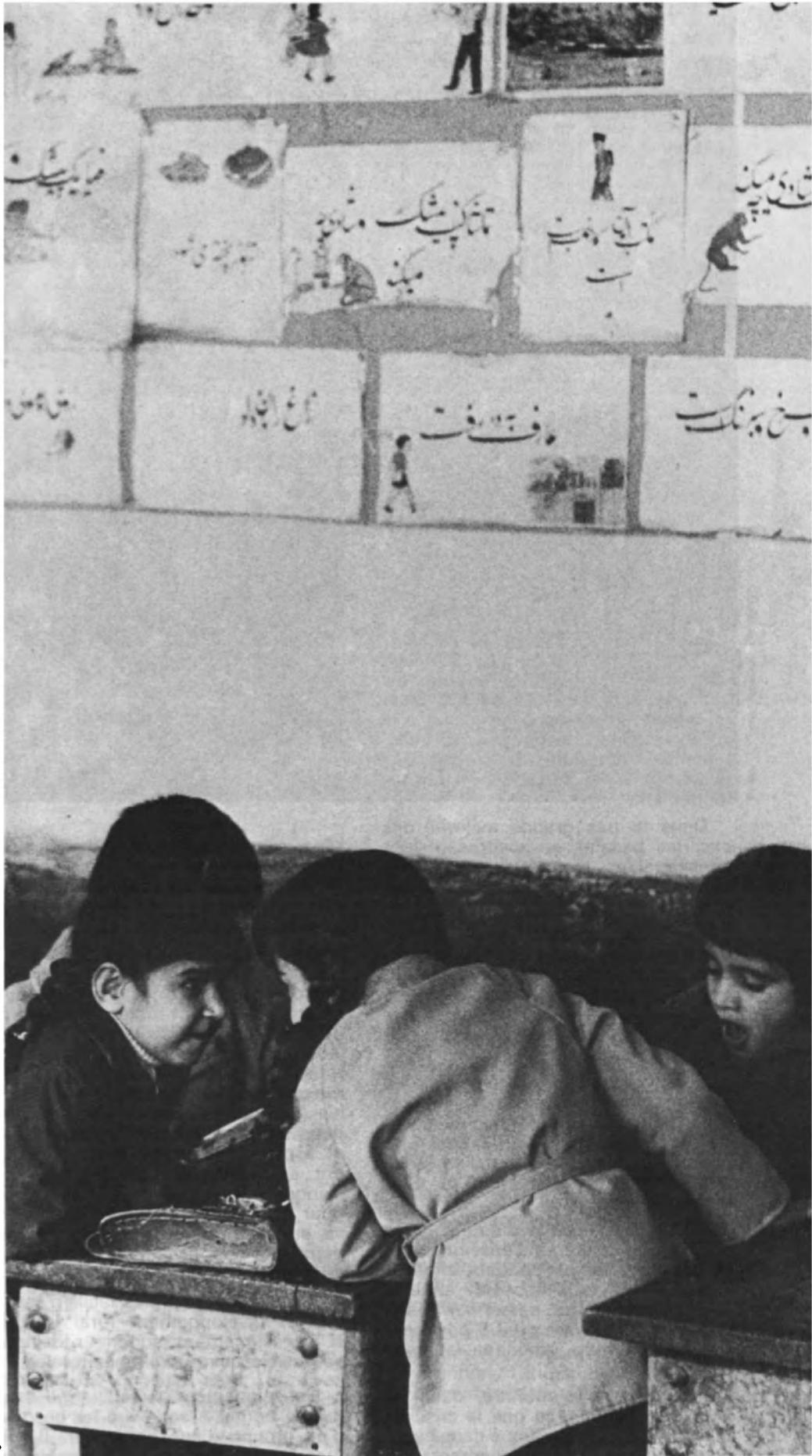


Photo © Laurence Brun, Paris

Il ne suffit pas que l'école soit ouverte à tous. L'éducation doit être adaptée aux traditions culturelles, à l'environnement social et économique, l'enseignement doit s'enraciner dans la langue maternelle, ou nationale. Mais trop d'écoles, à travers le monde, se maintiennent, vaillent que vaillent, dans le dénuement. Manque de livres, de mobilier, de fournitures scolaires. Ainsi, de cette école rurale de Tanzanie (à droite) où cependant « le courant passe » à en juger par l'attention des écoliers et la gravité de la maîtresse. Les petites lampes à huile de Diwali (photo tout à droite) illuminent une nuit d'automne : pour l'Inde entière, c'est la fête des lumières, toujours vivante harmonie d'une très ancienne culture.



Photo © Jesper Kirknaes, Copenhague

► D'une façon générale, l'Unesco s'attache à stimuler et orienter les activités entreprises dans les États membres en cernant les lacunes à combler dans une perspective internationale, notamment à l'égard des besoins spécifiques des pays en développement.

Dans la très grande majorité des cas, les besoins en maîtres restent considérables, malgré les efforts déjà consentis au cours de la dernière décennie.

En ce qui concerne l'enseignement primaire, la réalisation de la scolarisation universelle en 1985 impliquerait, pour les trois régions d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, l'emploi de plus de 12 millions de maîtres, soit 3 millions de plus qu'en 1977.

Compte tenu de l'ensemble des besoins mondiaux potentiels, le nombre d'instituteurs à former au cours de la période 1977-1982 peut être estimé à plus de 4 millions, en majeure partie destinés aux pays les moins développés.

Le problème est également grave en ce qui concerne l'enseignement secondaire, puisque pendant la même période, les taux moyens annuels d'augmentation du personnel enseignant devraient être de 3,9 pour cent en Asie, 6,1 en Amérique latine et 6,4 en Afrique.

Il faut donc s'attendre, dans les années à venir, à ce que la crise de recrutement, encore aiguë dans beaucoup de pays en développement, per-

siste, voire s'amplifie là où l'expansion démographique et la croissance rapide de la scolarisation dans l'enseignement primaire multiplieraient les besoins d'enseignants.

Les institutions de l'enseignement supérieur ont provoqué dans la majorité des pays un clivage entre populations urbaines et rurales d'une part, et entre travailleurs manuels et intellectuels d'autre part. Malgré les tentatives persistantes pour envisager « la société comme un tout », l'écart n'a pas totalement disparu, même dans les pays les plus industrialisés, et à plus forte raison dans ceux qui ont emprunté leur modèle aux anciennes puissances coloniales : 61,2 pour cent de la population mondiale vit en zone rurale et ce pourcentage dépasse 75 pour cent dans les pays en développement.

Il sera beaucoup plus facile d'assurer le développement rural intégré si l'enseignement supérieur devient accessible aux populations rurales.

L'enseignement supérieur ne saurait se borner à satisfaire les besoins d'un groupe d'âge particulier. Il doit étendre sa mission à l'ensemble de

la collectivité. La démocratisation apparaît donc comme une condition nécessaire et un objectif important de la contribution de l'enseignement supérieur au progrès de la société et au développement de l'homme.

C'est dans cette optique que fut créée en 1972 l'Université des Nations Unies à Tokyo (Japon). Elle a pour tâche d'étudier du point de vue interdisciplinaire les problèmes urgents qui concernent la survie, le développement et le bien-être de l'humanité.

Autre caractéristique de l'évolution en cours : on voit se dessiner des systèmes d'éducation qui utilisent les services de divers types d'éducateurs spécialisés, comme des éducateurs à temps partiel ayant acquis une expérience pratique dans les secteurs de la production et de la gestion. Tendance justifiée par l'ouverture plus grande de l'éducation sur la société.

En second lieu, l'emploi de techniques particulières, comme la radio, la télévision, les différents systèmes audio-visuels, oblige de recourir à la compétence de techniciens, voire d'ingénieurs, qui appor-

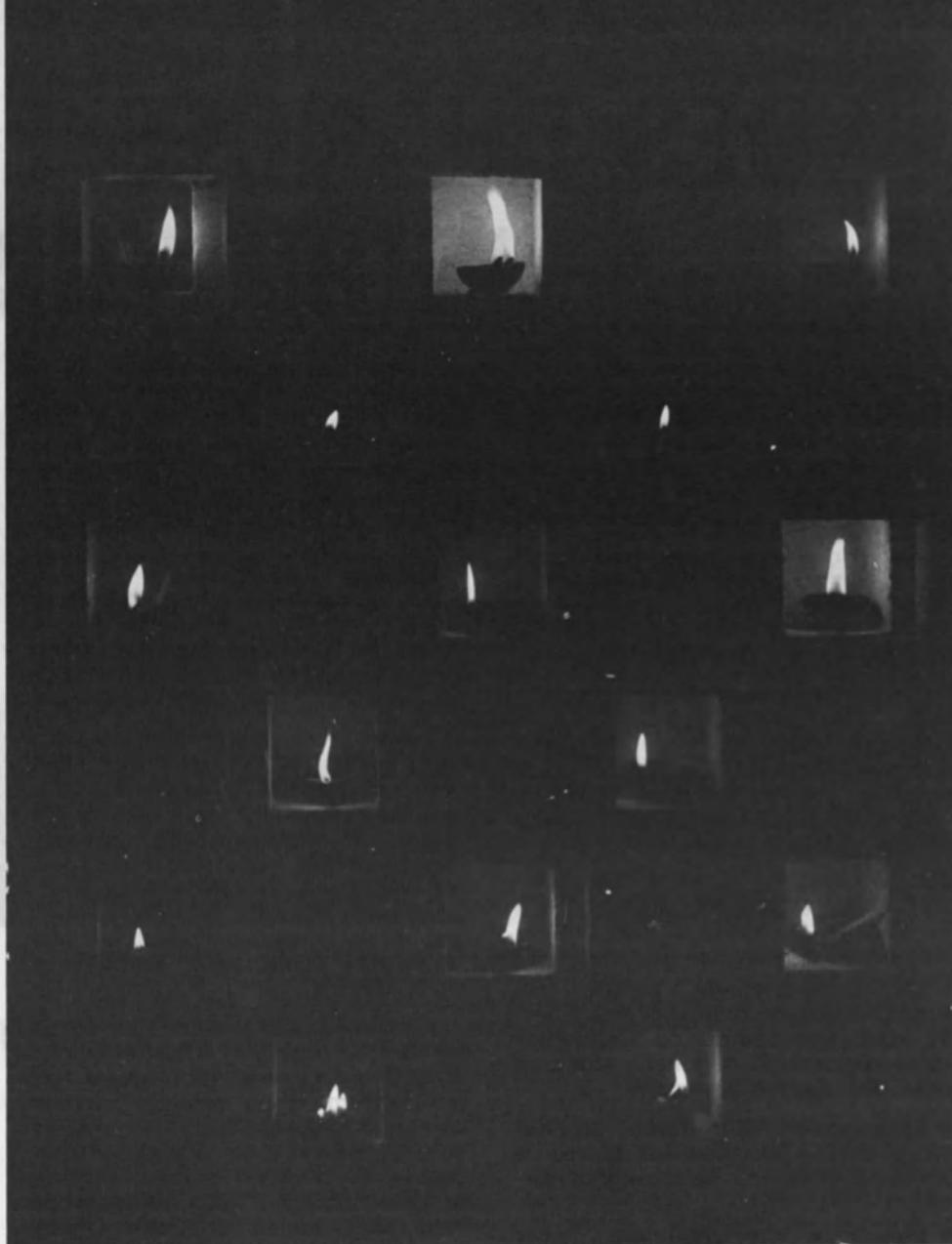


Photo © Tony Russell, Jamaïque

tent leur savoir-faire à l'œuvre éducative.

La formation des éducateurs se reflète dans l'enseignement qu'ils dispensent. Les effets de cet enseignement se prolongeront donc dans la vie active de leurs élèves, si bien que les adultes du début du 21<sup>e</sup> siècle auront été confiés à des enseignants formés dans les années qui viennent.

Trois principes d'action guident l'Unesco en ce domaine :

- Faire jouer à la formation du personnel un rôle significatif dans les innovations éducatives.
- En second lieu, favoriser la formulation de politique et de plans intégrés, de formation continue de toutes les catégories de personnel éducatif.
- Le troisième principe vise à confronter les expériences pratiques acquises en matière de formation des éducateurs, dans le cadre de réformes de l'éducation poursuivies dans différents pays.

L'accroissement de la demande d'éducation se conjugue avec l'allongement de la durée du processus éducatif. Mais il ne saurait être ques-

tion de prolonger indéfiniment la période de scolarité. Le concept d'éducation permanente implique que l'adulte, à différents moments de sa vie, et dans le cadre de ses diverses expériences, utilise toutes les possibilités qui lui sont offertes.

En ce qui concerne l'Unesco, son action à cet égard se situe sur un triple plan.

- Elle s'emploie à aider les États membres à développer certaines composantes des systèmes éducatifs (analphabétisme, éducation des adultes, etc.)
- Elle contribue dans une mesure considérable à l'élaboration du concept d'éducation permanente.
- Enfin, l'Unesco, au cours des dernières années, a abordé l'étude de certains problèmes spécifiques de restructuration des systèmes éducatifs.

Il existe à l'heure actuelle un large accord de principe dans les divers pays quant à la nécessité de promouvoir et d'intensifier l'éducation et la formation continue des adultes, selon des modalités correspondant à la

diversité des situations.

L'éducation des adultes est un élément intrinsèque des systèmes d'éducation conçus dans la perspective de l'éducation permanente. En assurant l'éducation des parents et des futurs parents, elle crée un environnement favorable à l'éducation des enfants et apparaît donc à cet égard comme complémentaire par rapport à celle-ci.

L'éducation des adultes, activité multidisciplinaire par essence, peut se concevoir comme un ensemble d'activités correspondant à divers buts, notamment :

- intensification de la lutte contre l'analphabétisme;
- accroissement de l'efficacité professionnelle;
- compréhension des grands problèmes de la collectivité nationale et internationale;
- acquisition de savoirs pratiques dans des domaines tels que la santé, la nutrition, l'éducation des enfants, la consommation, etc.

*(Du Plan à moyen terme (1977-1982) de l'Unesco, chap. V, Action éducative).*

# DES CHANCES EGALES POUR TOUS

**C**ERTAINS groupes sociaux ont moins encore que d'autres la possibilité de réaliser leur potentiel individuel et social — analphabètes populations rurales, femmes et jeunes filles, jeunesse, personnes âgées, etc.

Ces groupes se caractérisent par une situation globale d'insatisfaction chronique des nécessités vitales, et par un degré limité voire nul de participation à la vie de l'ensemble social.

Ce cercle vicieux ne peut pas être rompu de l'extérieur, sous la seule influence des actions de caractère international, car c'est aux États membres eux-mêmes qu'il appartient en priorité de définir les politiques à suivre.

- Il n'est pas possible d'éliminer l'analphabétisme sans un effort de la population concernée et des organisations de masse.
- Le développement intégré des zones rurales ne peut pas être planifié sans tenir compte du développement régional et national y compris celui des centres urbains;
- La condition de la femme ne peut pas changer tant que les causes et les facteurs qui la déterminent persisteront.
- Enfin, un développement global destiné à éliminer de telles disparités ne peut être atteint sans que les différents groupes de jeunes soient associés à la dynamique de l'action sociale, éducative et culturelle.

Analphabétisme et pauvreté sont étroitement liés. Dans les 25 pays les moins développés, où le revenu par tête n'atteint pas 100 dollars par an, les taux d'analphabétisme dépassent 80 pour cent. De plus, la proportion de femmes parmi les analphabètes ne cesse de croître: 58 % en 1950, 60 % en 1970. Si les tendances des deux dernières décennies se maintiennent jusqu'à l'horizon 1985, ne seront scolarisés que moins de 30 % des enfants de 6 à 11 ans dans les 25 pays les moins développés.

Le problème de l'analphabétisme implique encore un autre aspect: il est le résultat d'inégalités politiques et sociales, voire un facteur d'inégalité en lui-même. Après les inégalités nées du système colonial, persistent des situations socio-économiques (économie de subsistance ou de troc, marginalité, etc.) qui n'incitent pas à l'alphabétisation.

Les retards dans l'adoption ou la mise en œuvre des réformes agraires

ont affaibli la motivation des adultes analphabètes. Parfois des actions d'alphabétisation ne semblent pas capables de dépasser l'étape expérimentale, voire symbolique.

L'on constate aussi l'existence de programmes d'alphabétisation, qui bien qu'atteignant des couches assez importantes de la population analphabète, semblent avoir été conçus en fonction des nécessités immédiates de la formation d'une main-d'œuvre semi-qualifiée plutôt qu'en tenant compte des facteurs sociaux.

Même là où existent des programmes, les obstacles apparaissent souvent insurmontables: manque de ressources humaines et matérielles; structures sociales élitistes favorisant des minorités; insuffisance des communications et des transports; plurilinguisme, manque de matériel écrit, etc. Mais l'obstacle majeur est probablement l'absence d'« environnement lettré ».

L'action alphabétisatrice se fonde sur le fait que les transformations objectives qu'opère tout processus de développement ne peuvent survenir que si l'on dépasse le seuil de la seule communication orale. Mais l'alphabétisation n'est qu'un moment dans le processus éducatif: elle n'acquiert de sens que lorsqu'elle débouche sur des activités ultérieures répondant aux principes de l'éducation permanente. Les activités de l'Unesco doivent être conçues et conduites en pleine conscience de ces dimensions éthique, socio-économique et éducative de l'alphabétisation.

La plupart des 130 millions d'enfants de 6 à 11 ans qui ne vont pas à l'école et la majorité des 800 millions d'adultes analphabètes sont des ruraux. Le niveau précaire de leur formation les empêche trop souvent de bénéficier des progrès de la science et de la technologie.

Il découle de cet état de choses deux sortes de conséquences également néfastes. D'une part, faute d'être guidés par l'information scientifique la plus élémentaire, les agriculteurs utilisent souvent le sol, l'eau et la végétation de façon irrationnelle, ce qui peut entraîner la rupture d'écosystèmes, une réduction de la productivité et l'épuisement des terres, voire leur abandon.

D'autre part, l'introduction de technologies avancées mais insuffisamment adaptées aux conditions locales, peut, elle aussi, contribuer à la dégradation des bases physiques de la vie rurale.

L'isolement du monde rural dû à l'éloignement et au manque d'infrastructures en matière de transports est d'autre part aggravé par l'insuffisance des moyens d'information. Ainsi, dans les 25 pays les moins développés (dont 90 % de la population est rurale), la consommation annuelle de papier journal ne dépasse pas 0,1 kg par habitant; dans les 2/3 d'entre eux on compte moins d'un récepteur de radio pour 40 personnes.

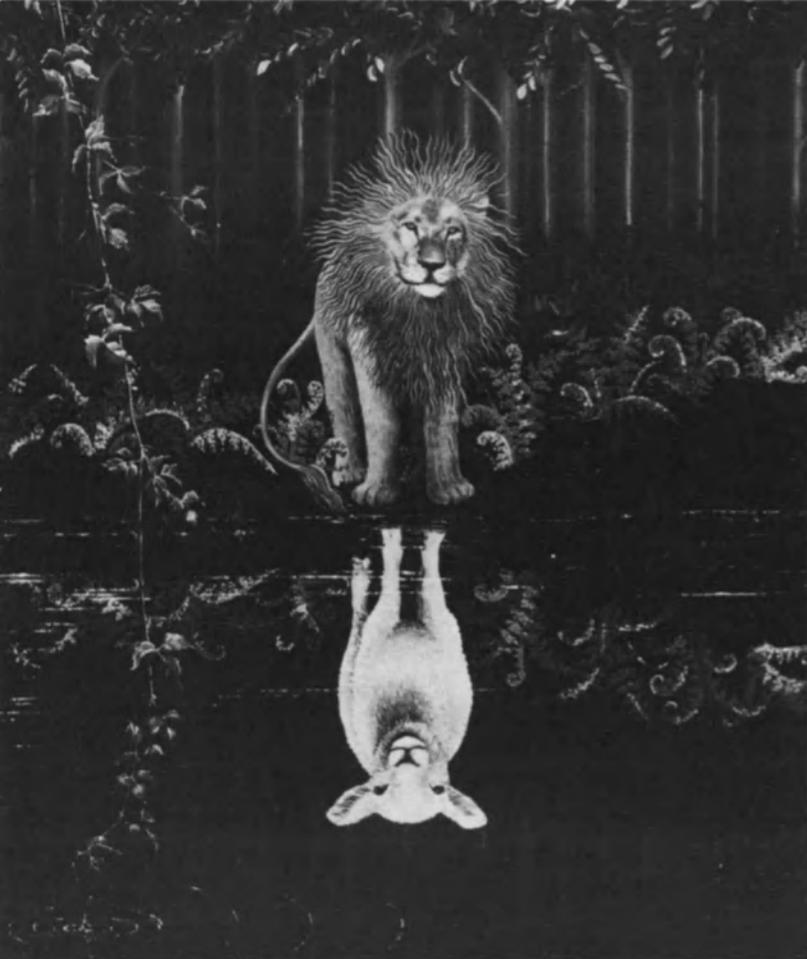
La population rurale, fréquemment illettrée, non organisée, appauvrie, ignorant quelquefois la langue utilisée dans l'administration, se trouve en position d'infériorité pour résoudre ses problèmes, à l'intérieur de structures sociales qu'elle ne saisit pas, voire qui la rejettent. Dans ce contexte, le milieu rural peut avoir tendance à se replier sur lui-même et à résister aux changements.

L'expérience a montré que les populations rurales peuvent mobiliser leur productivité latente au service de leur propre développement, et cela d'autant mieux sans doute qu'il leur apparaît plus clairement que le bénéfice de leurs efforts leur reviendra.

La recherche dans les domaines agronomique, écologique, hydrologique, la mise au point de techniques appropriées au développement de petites industries en milieu rural sont parmi les priorités.

Le retard des zones rurales en matière d'éducation et les besoins du développement rendent nécessaire une expansion de l'éducation extrascolaire qu'il s'agisse de formation d'agriculteurs ou d'artisans, de programmes extrascolaires à l'intention des femmes et des jeunes, ou d'émissions de radio et télévision éducative. Les méthodes non scolaires conviennent particulièrement à la formation des agriculteurs, dont l'expérience a montré qu'elle n'est efficace que si elle prend appui sur la pratique.

Quant à la participation des femmes à l'éducation et à la formation, elle doit évidemment pour être efficace, s'accompagner d'une action portant sur certains aspects de l'enseignement lui-même: réviser les plans d'études, les normes d'enseignement et les programmes de façon que toute différence fondée sur une discrimination entre les sexes en soit exclue; veiller à ce que les manuels et autres matériels pédagogiques présentent une image positive de la femme et de son rôle dans la société pour éviter que se perpétuent les stéréotypes et les idées préconçues qui sont, pour une bonne part, à l'origine de l'inégalité à combattre.



Peinture © Heather Cooper, Toronto

Si jamais, au bord d'une onde pure où ils se miraient, le lion se reconnut pour agneau et l'agneau pour lion — comme le veut la fable de l'âge d'or — les hommes, eux, peuvent retrouver dans les autres hommes une image fraternelle. La disparition des inégalités sociales et économiques qui disqualifient certains groupes par là maintenus dans la misère et l'analphabétisme peut enfin la susciter.

## DU PARADIS PERDU AU PARADIS RETROUVÉ

C'est en milieu rural que se trouvent les groupes de jeunes les plus défavorisés. Dans la plupart des cas, les possibilités qui leur sont offertes (moyens de formation, niveau de l'emploi et conditions de vie en général) sont bien plus limitées que dans les régions urbaines où se fixent et se développent les pôles d'industrialisation. D'où, pour les jeunes ruraux, un sentiment d'isolement et de frustration et la tentation de l'exode vers la ville.

Dans les pays qui traversent actuellement des difficultés économiques l'accroissement du chômage, qui frappe particulièrement les jeunes en quête d'un premier emploi entrés récemment dans la vie professionnelle, et les difficultés d'ordre social ou psychologique (marginalité, délinquance, sentiment d'inutilité) dues à une insécurité prolongée, accentuent les tensions qui existent généralement entre une jeunesse avide de changement et le reste de la société, plus soucieuse de stabilité.

Par-delà leur insertion dans la réalité sociale de leur pays, de nombreux jeunes expriment, sur les grandes questions d'intérêt mondial — la paix, la compréhension internationale, les droits de l'homme, la lutte contre le colonialisme et le racisme — des opinions et des convictions qui témoignent d'une communauté de préoccupations entre groupes originaires de pays et de milieux socioculturels diffé-

rents. Sur bien des points, ces préoccupations rejoignent les efforts que déploie actuellement la communauté internationale pour que s'instaure un nouvel ordre économique et social mondial.

Par leur volonté de s'engager dans ces domaines et par les exemples de réflexion et d'action qu'ils donnent dans leurs organisations, les jeunes montrent que leur participation à la vie de la communauté ne saurait rester limitée à des tâches d'exécution, mais qu'ils aspirent à un certain accès à la prise de décision.

Dans les pays en développement, l'action des pouvoirs publics témoigne d'une reconnaissance de plus en plus large, par la société, du rôle que la jeunesse pour des tâches d'édification nationale a souvent constitué un point de départ à partir duquel se sont progressivement édifiées des structures appropriées. Dans un grand nombre de ces pays, la jeunesse a pris une part importante à la lutte pour la décolonisation, et sa participation au développement en constitue le prolongement normal et indispensable.

Dans un certain nombre de pays industrialisés, la participation de la jeunesse à la vie sociale et culturelle s'accroît sensiblement depuis quelques années.

L'Unesco peut et doit jouer un rôle important dans l'élimination de ces inégalités, lesquelles en opposant les

groupes bénéficiaires du développement à ceux qui, majoritaires ou minoritaires, n'en bénéficient pas ou en bénéficient insuffisamment, constituent des facteurs de tension et d'instabilité sociale.

Pour cela, l'Unesco propose :

- 1** d'adapter les programmes d'alphabetisation aux conditions locales et d'en concevoir la fonctionnalité dans le sens le plus large possible, mobilisant dans ce but d'une manière active et continue la société;
- 2** d'élaborer les programmes de développement rural sur la base de l'intégration, de manière à réduire les inégalités existantes;
- 3** de mettre en évidence toutes les pratiques discriminatoires auxquelles se heurtent les femmes dans les domaines de l'éducation, la science, la culture et l'information et de faire en sorte que ce soit les femmes elles-mêmes qui travaillent à l'amélioration de leur sort.
- 4** de favoriser l'insertion de la jeunesse dans les stratégies de développement et de lui permettre d'exprimer son point de vue sur la société et sur elle-même.

*(Du Plan à moyen terme (1977-1982) de l'Unesco, chap. VI, Amélioration des chances de certains groupes).*

# L'HOMME ET SON

**O**N a pu parler d'un divorce de l'homme et de la nature, suscité par une technologie conquérante, mais conduisant peu à peu à la fragilité croissante d'une civilisation négligeant les fondements mêmes sur lesquels elle pouvait se développer.

Méconnaissance des systèmes et des mécanismes naturels permettant le maintien de la vie sur terre, négligence des effets non voulus de la technologie, en particulier les pollutions, gestion défectueuse des sols, des forêts ou des eaux, consommation effrénée de combustibles fossiles, urbanisation sauvage, marginalisation des ruraux, destruction du cadre de vie, écrasement des cultures traditionnelles, telles sont les manifestations négatives les plus évidentes et les plus fréquentes de la transformation des rapports entre l'homme et son environnement.

Dans cette optique ce que l'on appelle souvent « crise de l'environnement » se réfère d'abord à la détérioration des milieux physiques et biologiques face à l'accélération brutale de l'emprise de l'homme sur la planète et en particulier face à l'exploitation des ressources naturelles.

Mais en outre, il faut noter que cette « crise de l'environnement » se manifeste au moment même où s'affirme l'exigence d'un nouvel ordre économique international et où les formes classiques du développement ainsi que les modalités de l'assistance technique au pays qui en ont besoin sont contestées. On parle ainsi de « crise de civilisation » à laquelle on tente de remédier par l'amélioration encore tâtonnante de la « qualité de la vie ».

Ce n'est pas par hasard que les grands programmes de coopération scientifique intergouvernementale dont l'Unesco assure le secrétariat ont pu être développés essentiellement autour de disciplines comme la géologie, l'écologie, l'hydrologie ou l'océanographie.

Cet effort scientifique s'oriente de plus en plus vers des entreprises de caractère international visant à améliorer la qualité de l'environnement humain dans son ensemble et demandant des apports croissants et décisifs des sciences sociales, des sciences humaines, de la culture, de l'éducation et de l'information, ainsi qu'une coordination étroite de l'ensemble des activités.

**Géologie et géophysique.** L'Unesco a donné son appui moral et financier à deux grands programmes internationaux de recherche, le projet relatif au manteau supérieur (1963-1971) et le projet de géodynamique (1973-1979),



Photo © Y. Vincent-Alleume, Paris

# ENVIRONNEMENT



Photo © APN, Moscou

Des œuvres d'art à la moindre plantule, en passant par tout animal qu'il vive sur terre, dans les airs ou sous les eaux, l'environnement a été imprudemment détérioré — parfois de manière irréversible — par la technologie conquérante. Ce n'est pas hasard si les grands programmes de coopération internationale mis en œuvre par l'Unesco sont orientés sur les sciences de l'eau, des océans, des sols, de l'équilibre écologique, et la sauvegarde du patrimoine artistique. Ci-dessus, à l'Académie agricole de Moscou, un botaniste sélectionnant un plant de mélèze pour la reforestation. A gauche, en cours de restauration, le plus « petit » des bouddhas de Bamyân, en Afghanistan, taillés dans une falaise. Il ne mesure pas moins de 35 m de haut.

lancés par le Conseil international des unions scientifiques. Ces projets ont produits des résultats scientifiques qui ont permis de dresser pour la première fois un tableau d'ensemble de l'évolution continue de l'écorce terrestre au cours des temps géologiques.

**L'écologie et les trois règnes de la nature.** La fine couche de sol, d'eau et d'air que l'on trouve au pourtour de notre planète, où toute vie est confinée et où l'homme a évolué, comprend un certain nombre d'unités complexes se suffisant à elle-mêmes, dites écosystèmes, à l'intérieur desquelles un certain équilibre est maintenu grâce aux interactions entre les populations d'animaux, de plantes et d'autres organismes et les éléments chimiques et physiques dont se compose leur habitat.

La question clé est la suivante : jusqu'à quel point l'homme peut-il manipuler l'environnement ? La simplification progressive des écosystèmes agricoles crée un risque de rupture, un écosystème simplifié étant généralement moins à même de réagir contre une invasion de parasites ou contre une maladie ou de s'adapter à des événements inattendus.

Les ressources sont limitées et mal réparties. Ce sont seulement les terres émergées, soit environ le quart (quelques 13 milliards d'hectares) de la surface totale du globe qui forment l'habitat écologique de l'homme. Mais les terres arables effectivement cultivées ne représentent qu'un hectare sur dix des terres émergées. Tout au plus pourrait-on mettre en culture, au prix d'un labeur et d'un investissement considérables, un autre dixième, actuellement recouvert de

pâturages et de forêts de cette superficie.

L'accroissement indispensable et urgent de la production biologique utile doit donc être obtenu au moyen d'une exploitation plus rationnelle des ressources terrestres disponibles.

En d'autres termes, nous utilisons déjà les terres qui sont les plus productives et les plus faciles à exploiter. Plus important encore : certaines des terres exploitées se détériorent : on estime qu'environ cinq millions d'hectares sont actuellement perdus chaque année par suite, surtout, de l'expansion des agglomérations et de processus tels que l'érosion et la salinisation.

Toutefois, il est plus urgent encore de rassembler pour toutes les régions, des informations sur les liens directs entre les problèmes de ressources et d'environnement qui se posent dans une zone donnée et les caractéris-

# VERS UNE COMMUNICATION A DOUBLE SENS

**A** la fin de la seconde guerre mondiale, on pensait en général et non sans sincérité qu'une diffusion universelle de l'information suffirait pour que les peuples se comprennent et s'estiment et pour que les conflits s'apaisent.

Mais cette sorte de bonne conscience euphorique, face à la « libre circulation de l'information », masquait des réalités essentielles, à commencer par l'inégale répartition internationale des moyens de communication de presse. (*Le Courier de l'Unesco consacra un prochain numéro aux problèmes de la communication dans le monde moderne*).

Le concept de libre circulation de l'information se retournait en fait contre les pays qui venaient de s'émanciper d'autres formes de sujétion. Pour eux il représentait surtout la porte ouverte à un flot d'informations en provenance de l'extérieur alors qu'eux-mêmes restaient dans l'incapacité de faire entendre leur voix. La circulation se fait principalement d'un petit nombre de pays techniquement évolués et hautement industrialisés vers le reste du monde.

Les progrès de la communication de masse se manifestent surtout dans le monde industrialisé, de sorte que l'écart entre pays développés et pays en développement s'est encore élargi au cours de la décennie.

Même si des services de télévision fonctionnent maintenant dans beaucoup plus de pays qu'il y a dix ans, les récepteurs sont encore rares dans la plupart d'entre eux. Dans une trentaine de pays d'Asie et d'Afrique, il n'y a absolument aucun service de télévision.

En Afrique, 9 pays et territoires ne possèdent aucun quotidien et les quotidiens existants ne touchent plus de 10 habitants sur 1 000 qu'à dans 15 pays. En Asie, les quotidiens touchent moins de 100 habitants sur 1 000 dans 12 pays et n'en touchent plus de 100 que dans six pays.

Les quotidiens ne touchent plus de 100 habitants sur 1 000 que dans sept pays hispanophones d'Amérique du Nord et du Sud. Il n'y a aucune agence nationale de presse dans 15 pays d'Afrique, 11 pays hispanophones d'Amérique du Nord et du Sud et six pays d'Asie.

On constate qu'une grande disparité existe entre les différents pays en matière de production intellectuelle et que les pays en développement dépendent de plus en plus des pays industrialisés en ce qui concerne l'accès aux ouvrages les plus nécessaires

au progrès de l'éducation, de la science et de la culture.

Dans ces conditions, c'est à grands frais que les pays en développement doivent recourir à l'importation ou à la traduction d'ouvrages publiés dans les pays avancés, ouvrages qui, du reste, ne sont pas toujours adaptés à leurs besoins.

S'agissant de la traduction, il est également symptomatique que, d'après les statistiques les plus récentes, près des trois quarts des ouvrages traduits annuellement dans le monde ont pour langue originale, en ordre décroissant, l'anglais, le français, le russe, l'allemand et que, si l'on excepte les pays d'Amérique latine de langue espagnole, 3 pour cent seulement ont été écrits dans des langues de pays en développement.

L'Unesco s'est donc fixé quatre grands objectifs en matière de communication :

**1** Promotion d'une *circulation mieux équilibrée* de l'information et des idées au niveau international, dans le respect des diverses cultures et des priorités propres à chaque pays.

**2** Promotion du *libre échange* des idées et du savoir, du développement et de l'accroissement des moyens de communication entre les peuples, sans pour autant négliger la protection des droits des créateurs. Le rôle de l'Unesco consiste à organiser la protection des auteurs. Mais elle doit rechercher, en tenant compte

des besoins éducatifs et culturels de la communauté internationale et en particulier de ses membres les plus démunis, des solutions qui concilient les droits des auteurs et l'intérêt des usagers.

**3** Encourager, en matière de recherches sur la communication, le nouveau courant de pensée visant à faire mieux comprendre le processus et le rôle de la communication dans la société.

Étant donné la pénurie persistante dans certaines régions de chercheurs qualifiés, l'Unesco devra s'efforcer d'aider les États membres à surmonter ces obstacles.

**4** Éviter, sur le plan du développement de la communication, et dans toute la mesure du possible, tout nouvel élargissement du fossé qui se creuse entre les pays développés et les pays en développement. Il convient de créer des infrastructures et des institutions appropriées pour permettre l'expansion des *media* dans les pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et de mettre en place les moyens de formation du personnel.

L'Unesco a un rôle clé à jouer grâce à la promotion du concept de politique de la communication et aide à la mise en place des mécanismes nécessaires pour formuler et appliquer cette politique.

(Du Plan à moyen terme (1977-1982) de l'Unesco, chap. IX, *Communication entre les personnes et entre les peuples*).



Photos © Almay, Paris



La promotion du livre, la multiplication des moyens d'information, enfin la nature même et la qualité de l'information ont une place de plus en plus large dans les programmes de l'Unesco. En dépit d'une production d'ouvrages considérable (ci-dessus), le livre reste inaccessible pour nombre de populations. Parfois, l'audio-visuel y supplée, comme dans cette classe d'alphabétisation, en Côte d'Ivoire, où petits et grands suivent le cours télévisé (page de gauche).

## Des livres pour tous

Le livre est un support indispensable à la mise en œuvre des politiques de la culture, de l'éducation et de la communication.

Alors que les pays en développement représentent environ 70 pour cent de la population du globe, ils ne produisent au total qu'un cinquième à peine des livres publiés dans le monde. Le reste de la production est concentré dans une trentaine de pays industrialisés.

Les principaux obstacles au développement de la production locale sont le coût de la production intellectuelle et le coût de la fabrication. Les pays en développement sont contraints de recourir aux apports extérieurs. Cela entraîne pour eux une lourde charge financière.

De plus, les ouvrages importés sont loin de toujours répondre aux aspirations de leurs peuples. Ces aspirations pourraient être en grande partie satisfaites par leurs auteurs nationaux, qui sont souvent amenés à se faire publier à l'étranger parce qu'ils ne sont pas insérés dans le circuit économique local de l'édition.

Bien que la population lisante ait sensiblement doublé au cours des 25 dernières années et que le nombre des lecteurs potentiels ne cesse de croître, diverses enquêtes concordantes ont montré que, même dans les pays où l'édition est florissante, le pourcentage des non-lecteurs de livres demeure souvent élevé et dépasse parfois 50 pour cent.

— Du Plan à moyen terme (1977-1982) de l'Unesco, chap. III, L'Homme en tant que centre du développement.

► tiques et aspirations sociales, culturelles et économiques et biologiques des populations locales.

L'équilibre population-environnement-ressources naturelles constitue le problème clé au sujet duquel de nouvelles informations doivent être rassemblées dans toutes les régions du monde.

**Nécessité d'une coopération internationale.** Bien que les problèmes d'environnement et l'utilisation des ressources prennent une forme particulière selon la zone géographique, ils doivent être examinés dans une perspective mondiale ou régionale, le même type de problème se posant souvent dans un certain nombre de pays.

Les connaissances acquises dans un pays sur les moyens d'arrêter la progression du désert, par exemple, sont très importantes pour l'avenir écologique, économique et social du pays en question, mais revêtent aussi un intérêt évident pour d'autres pays qui se trouvent dans la même situation et ont à affronter des difficultés similaires.

L'urgence de la mise en place d'une base solide pour l'exploitation rationnelle et la conservation des ressources de la biosphère et pour l'amélioration des relations entre l'homme et l'environnement, ont conduit à lancer le Programme sur l'Homme et la Biosphère (MAB). Ce programme offre, au niveau intergouvernemental, une base interdisciplinaire solide pour l'amélioration de la connaissance des ressources biologiques terrestres et des relations entre les activités humaines et les écosystèmes terrestres. Le programme, auquel participent activement pays développés et pays en développement, est entré maintenant dans sa phase opérationnelle et il est exécuté en étroite collaboration avec les autres institutions intéressées des Nations Unies.

La complexité de ces problèmes exige que soient entreprises des *recherches interdisciplinaires intégrées*. A eux seuls, les spécialistes des sciences exactes et naturelles ne peuvent fournir que des réponses partielles et inadéquates, qui doivent de plus en plus être reliées à toute une gamme de situations, de phénomènes et de besoins sociaux. Il faut donc que spécialistes des sciences naturelles et spécialistes des sciences sociales soient associés sur un pied d'égalité à la préparation et à l'exécution des projets de recherche.

Dans une étude actuellement consacrée aux relations population-environnement-ressources dans de petites îles du Pacifique, par exemple, l'équipe de chercheurs comprend des écologistes, des pédologues, des experts en nutrition, des spécialistes de la géographie humaine, de la biogéographie et de la biologie marine.

**L'eau.** Le développement des sociétés humaines, et des cités où elles se sont épanouies, a toujours été

conditionné par la disponibilité des ressources en eau indispensables à leur existence. Malgré toutes ses transformations technologiques, le monde moderne n'a pas changé cette loi immuable.

Bien au contraire, le problème de l'eau a acquis de nos jours des dimensions nouvelles, dues non seulement à l'accroissement démographique mais plus encore à la progression rapide des besoins de l'agriculture et de l'industrie et au phénomène de l'urbanisation.

La maîtrise de ce problème est devenue un facteur clé du développement économique et social et exige la mise en place de structures spéciales dans les administrations nationales. Une crise de l'eau touchant à la fois à la quantité et à la qualité des ressources en eau se fait sentir dans un nombre de plus en plus grand de pays.

La quantité totale d'eau utilisée dans le monde en 1975 est, d'après des estimations assez grossières, de quelques 3 000 km<sup>3</sup>, ce qui représente environ 7 % de l'écoulement global moyen des rivières, qui constitue l'essentiel de la partie renouvelable des ressources en eau. D'ici l'an 2000, les prélèvements d'eau devraient doubler, atteignant quelques 6 000 km<sup>3</sup>.

Ceci ne constituerait qu'environ le quart du volume du lac Baïkal, ou le dixième des réserves d'eau souterraine profonde du Sahara du Nord-Ouest. Rapportés à l'échelle du globe et aux conditions hydrologiques moyennes, ces chiffres ne paraissent pas inquiétants. Mais d'une part le doublement des quantités d'eau mise à la disposition des usagers représente pour le monde un investissement formidable et nettement plus important que celui qui a déjà été consenti pour les utilisations actuelles en raison du rendement décroissant des travaux nécessaires.

D'autre part, en de nombreux pays, la situation revêt déjà un caractère critique en raison de l'inégalité considérable des ressources en eau selon les diverses régions du monde et selon les différentes années et les différentes saisons.

**L**a qualité de l'eau. La pratique datant des temps les plus reculés de l'histoire qui consiste à utiliser fleuves et rivières pour évacuer les déchets a non seulement subsisté jusqu'à nos jours mais a pris des proportions dont les conséquences sont particulièrement inquiétantes. La même eau se trouve soumise à des usages domestiques, industriels et agricoles successifs plus ou moins polluants et est en même temps appelée à servir de véhicule jusqu'à la mer de résidus organiques et inorganiques qui constituent la contrepartie inévitable des grandes agglomérations

humaines et surtout de la complexité des productions industrielles.

Ces résidus chimiques ou autres se regroupent dans les rivières et les lacs qui n'ont plus la capacité de les détruire par des processus d'auto-épuration ; ils vont jusqu'à s'infiltrer dans les eaux souterraines. La dégradation des eaux qui en résulte réduit d'autant les possibilités d'utilisation ultérieure de ces ressources, tout en créant des risques importants pour la santé publique et en portant atteinte à la faune, à la flore et au cadre de vie.

La solution des problèmes de l'eau comporte l'adoption par les Etats membres d'actions technologiques, administratives et économiques qui sont étroitement liées au développement d'ensemble d'un pays ou d'une région. Néanmoins, le programme prévu est destiné à fournir les éléments scientifiques indispensables pour guider ces actions et en assurer l'efficacité.

**L'Océan.** Il incombe à l'Unesco de mettre ses Etats membres en mesure d'acquiescer les connaissances scientifiques de base dont ils ont besoin pour exploiter les ressources marines de façon rationnelle et équilibrée, afin que cette exploitation contribue à la survie à long terme de l'humanité et à une amélioration de la qualité de la vie. Il lui faut aussi trouver le moyen d'aider ses Etats membres à se doter de l'infrastructure nécessaire à acquiescer les connaissances scientifiques indispensables et à les utiliser en vue de la gestion rationnelle des activités humaines concernant le milieu marin.

**Urbanisme et qualité de la vie.** Il est certain que l'environnement bâti, celui des villes et des villages subit des transformations si brutales que, dans de nombreux pays, les pouvoirs publics s'avouent impuissants à en maîtriser l'évolution. L'annonce, pour la fin du siècle, du doublement de la population, les progrès de l'industrialisation et la tendance quasi universelle à l'urbanisation, ajoutent à cette inquiétude.

Dans tous les cas, cette densification du peuplement urbain s'accompagne d'un bouleversement radical de la structure même de la ville : les fonctions traditionnelles (communication, commerce, politique, loisirs) sont isolées dans des quartiers distincts ; les centres historiques disparaissent ; les réseaux de transport rapide déchirent le tissu urbain.

L'incapacité à maîtriser simultanément l'utilisation du sol, la création d'emplois, l'amélioration des réseaux de communication conduit à une dégradation croissante des conditions de vie en milieu urbain. C'est ainsi que la ville — autrefois centre civilisateur par excellence — est aujourd'hui dénoncée comme lieu des pollutions, du temps gâché, de la ségrégation, des agressions psychologiques, de la solitude, parfois même de l'insécurité.

De profondes modifications de l'environnement sont dues aussi à l'industrie du tourisme qui, dans certains pays, règne sur la construction et les travaux publics et bouleverse le milieu par des installations massives sans égard aux sites et aux traditions des populations dites d'accueil.

**D**E tels problèmes sont écologiques, sociaux, éthiques et culturels en même temps, une planification physique qui n'obéit qu'aux calculs économiques est incapable de les résoudre. C'est pourtant cette pseudo-planification, prônée comme une panacée, qui préside encore à la création et à la gestion des établissements humains. Il est remarquable qu'on ait pu lui imputer, autant qu'à un libéralisme anarchique, la destruction du patrimoine architectural sacrifié au profit d'entreprises privées ou étatiques, l'agonie des centres ruraux et des cultures qu'ils abritent, l'entassement des logements sociaux en de lointaines banlieues, les concentrations administratives et industrielles et les tristes migrations qu'elles entraînent, et enfin l'uniformité d'un urbanisme voué à l'habitat mais esclave de l'automobile, où se perdent à la fois le sentiment d'appartenance et l'identité culturelle.

La véritable planification, celle d'un aménagement du territoire et d'un urbanisme soucieux de la qualité de la vie, considérera les établissements humains comme des systèmes d'une extrême complexité qui ne peuvent être traités dans un esprit scientifique que par des recherches multiples et patientes.

Des travaux ont été entrepris sur les systèmes d'indicateurs de la qualité de l'environnement. Des études portent sur les conséquences sociales et culturelles du tourisme. Des exercices de programmation sont mis au point à l'intention des responsables de l'environnement. D'autres études contribuent à la connaissance de l'architecture traditionnelle et des problèmes que pose son adaptation aux besoins de la vie actuelle.

**L'**UNESCO collabore avec plusieurs Etats membres à la sauvegarde et à la mise en valeur de sites, de monuments, de quartiers et de villes historiques. Dans ces conditions concrètes, l'expérience montre que des actions, purement techniques en apparence, qui visent à améliorer l'environnement, ne réussissent que si elles tiennent compte des rapports que les hommes (responsables politiques, gestionnaires, habitants et usagers) entretiennent entre eux et avec cet environnement.

*Du Plan à moyen terme (1977-1982) de l'Unesco, chap. VII, l'Homme et son environnement).*

# LATITUDES ET LONGITUDES

## Lectures

### ■ Roumanie

par *Constantin Daicoviciu*  
et *Emile Condurachi*  
Coll. *Archaeologia Mundi*  
Ed. Nagel. Genève 1972  
Prix : 88 F

### ■ L'imaginaire au pouvoir

par *Jacqueline Held*  
Les enfants et la  
littérature fantastique  
Coll. *Enfance heureuse*  
Les éditions ouvrières  
Paris 1977. Prix : 45 F

### ■ L'enseignement de la lecture

Problèmes et réflexions  
Études rassemblées  
à l'initiative de l'Unesco  
par l'Association internationale  
pour la lecture  
*Sous la direction*  
de *Ralph C. Staiger*  
Les Presses de l'Unesco  
et Delachaux et Niestlé  
Paris - Neuchâtel, 1976  
Prix : 48 F

*Pour tous les livres ci-dessus,  
s'adresser à son libraire habituel. Ne  
pas passer commande à l'Unesco.*

## PUBLICATIONS UNESCO

### ■ La planification de l'utilisation des satellites à des fins éducatives

L'expérience indienne  
de télévision éducative  
par satellite  
par *Romesh Chander*  
et *Kiran Karnik*  
Les Presses de l'Unesco  
Paris 1977. 80 pages  
Prix : 8 F

### ■ Institutions et services de jeunesse : Formes actuelles et évolution

Les Presses de l'Unesco  
Paris 1977. 61 pages  
Prix : 8 F

### ■ Le sport pour les handicapés physiques

par *Sir Ludwig Guttmann*  
Les Presses de l'Unesco  
Paris 1976. 53 pages

### ■ Thesaurus de l'éducation Unesco - Bureau international d'éducation

Liste par facettes de termes  
destinés à l'indexage  
et à la recherche des  
documents et données  
ayant trait à l'éducation  
avec leurs équivalents anglais  
Les Presses de l'Unesco  
Paris 1976. 277 pages  
Prix : 32 F

### ■ L'innovation en Haute-Volta : éducation rurale et enseignement primaire

par *Raymond Lallez*  
Les Presses de l'Unesco  
Paris 1976. 107 pages  
Prix : 12 F

### ■ La politique de la science et de la technologie en Roumanie

Les Presses de l'Unesco  
Paris 1977. 107 pages  
Prix : 12 F

## Grenade à l'Unesco

La province espagnole de Grenade a servi de thème à une série de concerts, films, colloques et exposition d'art et d'artisanat au siège de l'Unesco à Paris du 31 janvier au 11 février 1977. Prononçant le discours inaugural, le Directeur général de l'Unesco, M. Amadou-Mahtar M'Bow a présenté Grenade comme le type même de la fusion de deux des plus brillantes cultures du monde et comme le témoin de ce qu'une seule identité culturelle peut surgir de la rencontre de différentes civilisations.

## La vallée de Katmandou et ses monuments

Le 25 janvier 1977, le Directeur général de l'Unesco, M. Amadou-Mahtar M'Bow a reçu au nom du gouvernement népalais, une publication qui constitue un véritable inventaire des monuments et des sites de la vallée de Katmandou. Cet ouvrage présente une très grande importance dans le cadre de l'action du gouvernement du Népal visant à protéger le patrimoine culturel et naturel de la vallée de Katmandou. Il est le résultat d'un effort de longue haleine entrepris conjointement par les autorités népalaises et les organisations du système des Nations Unies (voir le *Courrier de l'Unesco*, décembre 1974).

## Pour la culture

Le gouvernement de l'Arabie Saoudite vient de faire don de 910 000 dollars au Fonds international pour la promotion de la culture, créé par la Conférence générale de l'Unesco en 1974. Le Fonds dont les activités débutent cette année, a pour but d'attribuer des prêts ou subventions, destinés à des projets culturels, dans les États membres de l'Unesco. Le Venezuela et la Côte-d'Ivoire ont déjà fait parvenir leurs dons au Fonds.

## Timbre Unesco en U. R. S. S.

L'administration postale de l'U. R. S. S. vient d'émettre un timbre de 16 kopeck à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de l'Unesco. En bleu foncé, ocre et rouge foncé, il reproduit l'emblème de l'Unesco ainsi que le symbole des Nations Unies : un globe terrestre entouré d'une couronne de branches d'olivier. Le timbre a été dessiné par l'artiste-graveur Anatoly Kalachnikov.

## Journée internationale de la paix

A l'occasion de la célébration du 10<sup>e</sup> anniversaire de la Journée internationale de la Paix, le 11 janvier 1977, le Directeur général de l'Unesco, M. Amadou-Mahtar M'Bow a souhaité la bienvenue aux représentants du pape Paul VI. C'est la seconde fois que l'Organisation est étroitement associée à cette Journée. En 1974, le Prix international de la Paix Jean XXIII avait été attribué à l'Unesco pour les efforts qu'elle déploie

au service de la promotion des droits de l'homme et de la compréhension internationale.

## Un prix du Programme d'entraide

Un prix spécial Unesco a été attribué le 7 janvier 1977 aux élèves de la Belfast Model School for Girls (Royaume-Uni). En trois semaines elles avaient réunis 1 310 livres sterling pour le Programme d'entraide de l'Unesco. Grâce à ce programme, écoles, associations, clubs, individus, etc., des pays industrialisés participent directement à des projets en cours dans les pays en développement : ils peuvent envoyer directement au projet de leur choix des chèques UNUM (Unesco Unit of Money, Unité monétaire de l'Unesco, qui vaut 1 dollar). Au cours des deux dernières années, 380 000 dollars en chèques Unum ont été émis dans 14 États membres par l'Unesco et les organismes que patronne le Programme d'entraide. Pour plus de renseignements, prière de s'adresser : Unesco, Programme d'entraide, Office de l'information du public, 7 place de Fontenoy, 75700 Paris.

## En bref...

■ *La collection Unesco de disques de musique traditionnelle Atlas Musical vient de s'enrichir de trois nouveaux microsillons : chants et musique instrumentale de Hong Kong, de Roumanie et du peuple Peul (Foulani) d'Afrique occidentale.*

■ *Récemment inaugurée, l'Université européenne de Florence (Italie) a accueilli cette année des étudiants-chercheurs dans ses sections d'histoire et civilisation, sciences économiques, droit, et sciences politiques et sociales.*

■ *L'Unesco vient de produire deux nouveaux films couleurs 16 mm pour la télévision, portant sur l'architecture traditionnelle de deux pays africains. Le premier a trait à la médina de Fès (Maroc) et le second montre comment les Maliens utilisent de la boue pour construire leur maison.*

■ *Les élèves de chacun des 18 États membres du Conseil de l'Europe qui étudient dans un autre pays membre recevront un « passeport scolaire » où les renseignements concernant leur scolarité et leur santé seront notés de la même façon.*

■ *L'Association internationale des Arts Plastiques, organisation non gouvernementale affiliée à l'Unesco, a demandé qu'un dessinateur en esthétique industrielle soit incorporé à toute équipe dressant les plans d'une nouvelle usine; ainsi seraient préservées les « normes visuelles » qui créent un environnement harmonieux.*

# Nos lecteurs nous écrivent

## LA NATURE ET SA PRÉSERVATION

Les problèmes de la conservation de la nature et de l'utilisation des ressources naturelles, sont avec ceux de la guerre et de la paix, au centre des préoccupations de l'opinion publique dans le monde entier.

Je pense qu'une publication comme le *Courrier de l'Unesco*, par son audience internationale et le grand nombre de ses lecteurs, pourrait et devrait avoir dans ses colonnes une rubrique régulière consacrée à la préservation de la nature et à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, et où seraient décrits les nombreux travaux effectués dans différents pays. Cela permettrait de faire connaître les expériences entreprises et de coordonner les efforts de manière à trouver une solution aux problèmes des relations entre la nature et la société, problème dont on ne peut nier l'importance pour le progrès de l'humanité.

**Prof. Khacatur Mirimianian**  
Union internationale  
pour la préservation de la nature  
Erivan, Arménie, U.R.S.S.

*N. D. L. R. Des articles portant sur différents aspects de ce problème sont régulièrement publiés par le Courrier de l'Unesco. Le numéro de janvier 1969 était entièrement consacré au problème : « Notre planète devient-elle inhabitable? ». Celui de janvier 1973 : « Pour que Terre demeure » et celui de janvier 1974 : « Les promesses du soleil », l'abordaient également.*

## STRESS ET ADAPTATION

Dans son article sur le stress (*Courrier de l'Unesco*, octobre 1975), Ivan S. Khorol a brossé un tableau particulièrement précis de cette crise grandissante que traverse l'humanité : l'adaptation à différentes situations. Un autre aspect de ce même problème devrait retenir l'attention. L'auteur accepte l'idée que chacun d'entre nous possède une certaine quantité « d'énergie d'adaptation » qui diminue après chaque stress. Mais

il faut souligner que cette déperdition d'énergie d'adaptation dépend, dans une large mesure, des réactions de la personne concernée face à un stress déterminé et non pas seulement de l'intensité et de la durée du stress auquel elle est soumise.

L'énergie d'adaptation est dépensée suivant deux types de comportement : par « l'activité exploratoire » qui tend à transformer une situation indésirable ou à s'y adapter, et par le comportement dit de « refus d'explorer », lequel conduit à des tensions stériles, à des attaques neurotiques et autres situations du même genre. Le paradoxe tient au fait que, bien que l'activité exploratoire exige une grande dépense d'énergie, elle conduit moins fréquemment que le refus d'explorer à la perte des possibilités d'adaptation et à la maladie. Ce qui est indirectement confirmé par le fait que l'énergie d'adaptation (qu'en l'état actuel des choses on ne peut mesurer) est réellement une forme spéciale et spécifique d'énergie. Il se peut donc que les blessures de ceux qui refusent la défaite et sont prêts à se battre pour vaincre, puissent guérir plus facilement.

**V. S. Rotenberg**  
Chercheur en sciences médicales  
Moscou, U.R.S.S.

## SI L'UNESCO M'ÉTAIT CONTÉE...

Tous mes compliments pour votre numéro d'août-septembre 1976 présenté sous forme de bandes dessinées. Il s'adapte parfaitement à l'état d'esprit des vacanciers qui n'ont pas le temps de lire des choses sérieuses, mais qui cependant en prennent connaissance grâce à votre très amusante présentation.

**G. Chavent**  
Marseille, France

## MAIS PAS EN B. D...

Veuillez continuer vos articles, tous intéressants, mais en évitant les bandes dessinées sans esprit ni talent, comme votre lamentable numéro d'août-septembre 1976.

**M. Coussot**  
Nantes, France

## ...SI, COMMENT DONC!

Ma fille vient de recevoir le numéro d'août-septembre du *Courrier de l'Unesco*. Il nous a enchantés. En conséquence, je vous demanderai de bien vouloir m'en adresser quatre exemplaires.

**E. Bénézet**  
Lyon, France

## LE CERVEAU À LA PORTÉE DE TOUS

Je voudrais vous féliciter pour le numéro de janvier 1976 consacré aux recherches sur le cerveau et ses fonctions. Les articles, clairs et bien rédigés, ne s'adressent pas seulement aux spécialistes mais aussi à un vaste public plus ou moins bien informé sur un sujet aussi vaste et intéres-

sant. Il s'agit de l'un des meilleurs exemples de « vulgarisation scientifique » jamais publié pour reprendre l'expression de l'un de vos lecteurs H. W. S. Philip, professeur en éducation dont vous avez publié la lettre en octobre 1976.

**René Camillau**  
Corneilla, France

## NASREDDIN HODJA, DU MYTHE À L'HISTOIRE

J'ai lu avec un grand intérêt l'article d'Ivan Sop « Les mille et une facéties de Nasreddin Hodja » paru dans votre numéro d'avril 1976. L'auteur soulève un point avec lequel je ne puis être d'accord : il doute de l'origine turque de Nasreddin Hodja et considère que ce dernier appartient au monde musulman.

Si certains érudits tentent de retrouver « l'état-civil » d'un personnage de la littérature orale populaire du Moyen Age, de n'importe quel pays, ils risquent fort d'être quelque peu déçus ou de s'aventurer à la légère. Pourtant, et selon des sources orales corroborées par divers écrits, N. Hodja est né en 1209 dans le hameau de Horto, fils d'Abdullah efendi et de Sidika hanim.

Mais supposons un instant que N. Hodja ne soit pas d'origine turque et que les anecdotes en question soient l'apport d'éléments extérieurs; dans ce cas elles seraient arrivées par la voie de l'Islam, donc par les langues arabe ou persane dans les milieux érudits de l'époque. Elles appartiendraient alors à la littérature savante et n'auraient donc jamais pu atteindre les couches paysannes. Or, ces anecdotes sont contées dans un turc pur et sans aucun terme arabe ou persan. Quant à la propagation de ces histoires « du Maroc à la Chine » et de la « Sibérie à la péninsule arabique », les principaux propagateurs en furent les nombreuses ethnies turques au cours de leurs migrations ainsi que les États et les empires que ces ethnies ont fondé.

Il est donc impensable que l'origine de N. Hodja se perde dans l'anonymat du monde islamique. Le monde turc s'y est certes intégré, mais il a su conserver ses traditions et ses arts populaires.

**Halûk Tarcan**  
Paris, France

## S. O. S. MAMMIFÈRES MARINS

Je m'occupe depuis quelques mois à faire connaître les mammifères marins et les problèmes qui sont liés à leur disparition : la chasse, la pêche et la pollution. Je ne me serais pas permis de vous écrire si ce problème n'était pas crucial. Les mammifères marins sont effectivement répartis dans toutes les mers et si des mesures urgentes ne sont pas prises, ils risquent de disparaître. Cette disparition serait une grosse erreur car les études scientifiques ne sont encore qu'embryonnaires.

**Bernard Monier**  
Cap-Ferret, France

# Connaissez-vous les autres périodiques de l'Unesco ?

Prix de l'abonnement

## CULTURES

Les cultures, leur histoire, leur évolution et leurs interférences.

1 an	2 ans
75 FF	135 FF

## IMPACT : « science et société »

Le développement scientifique et technique et ses finalités.

32 FF	58 FF
-------	-------

## PERSPECTIVES

Une revue d'éducation différente, un traitement dense et diversifié des grands problèmes de l'éducation.

32 FF	58 FF
-------	-------

## MUSEUM

Revue de muséographie, présentation et conservation des œuvres d'art, constructions nouvelles et réalisations des musées.

60 FF	108 FF
-------	--------

## REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIALES

Une vision internationale et interdisciplinaire dans le domaine des sciences sociales contemporaines.

52 FF	94 FF
-------	-------

**POUR S'ABONNER :** adresser le règlement par mandat, chèque bancaire ou CCP Paris 12598-48 libellé à l'ordre de la Librairie de l'Unesco en précisant bien le titre de la revue et la durée de l'abonnement.

# Pour vous abonner ou vous réabonner et commander d'autres publications de l'Unesco

Vous pouvez commander les publications de l'Unesco chez tous les libraires ou en vous adressant directement à l'agent général (voir liste ci-dessous). Vous pouvez vous procurer, sur simple demande, les noms des agents généraux non inclus dans la liste. Les paiements des abonnements peuvent être effectués auprès de chaque agent de vente qui est à même de communiquer le montant du prix de l'abonnement en monnaie locale.

**ALBANIE.** N. Sh. Botimeve Naim Frasher, Tirana. — **ALGÉRIE.** Institut pédagogique national, 11, rue Ali Haddad, Alger, Société nationale d'édition et de diffusion (SNED), 3, bd Zirout Youcef, Alger. — **RÉP. FÉD. D'ALLEMAGNE.** Unesco Kurier (Édition allemande seulement : Colmanstrasse, 22, 5300 Bonn Pour les cartes scientifiques seulement. Geo Center, Postfach 800B30, 7000 Stuttgart 80. Autres publications : Verlag Dokumentation, Posenbacher Strasse 2, 8000 München 71 (Prinz Ludwigshöhe) — **RÉP. DÉM. ALLEMANDE.** Buchhaus Leipzig Postfach 140, Leipzig Internationale Buchhandlungen, en R.D.A. — **AUTRICHE.** Dr. Franz Hain, Verlags- und Kommissionsbuchhandlung Industriehofstadl, Dr. Otto-Neurath-Gasse 5, 1220 Wien — **BELGIQUE.** Ag pour les pub de l'Unesco et pour l'édition française du « Courrier » : Jean De Lannoy, 112, rue du Trône, Bruxelles 5. C.C.P. 708-23 Édition néerlandaise seulement : N.V. Handelsmaatschappij Keesing, Keesinglaan 2-18, 21000 Deurne-Antwerpen — **RÉP. POP. DU BÉNIN.** Librairie nationale, B.P. 294 Porto Novo. — **BRÉSIL.** Fundação Getúlio Vargas Serviço de Publicações, Caixa postal 21120, Praia de Botafogo, 188 Rio de Janeiro: G.B. — **BULGARIE.** Hemus, Kantora Literatura, bd Rousky 6, Sofia. — **CAMÉROUN.** Le Secrétaire général de la Commission nationale de la République unie du Cameroun pour l'Unesco, B.P. N° 1600, Yaoundé — **CANADA.** Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa KIA Q59 — **CHILI.** Bibliocentro Ltda, Casilla 13731 Huérfanos 1160 of 213, Santiago (21) — **RÉP. POP. DU CONGO.** Librairie populaire, B.P. 577, Brazzaville — **CÔTE-D'IVOIRE.** Centre d'édition et de diffusion africaines, B.P. 4541, Abidjan-Plateau — **DANEMARK.** Ejnar Munksgaard Ltd, 6, Norregade, 1165 Copenhagen K. — **ÉGYPTE (RÉP. ARABE D').** National Centre for Unesco Publications, N° 1 Talat Harb Street, Tahrir Square, Le Caire. — **ESPAGNE.** Toutes les publications y compris le « Courrier » : DEISA - Distribuidora de Ediciones Iberoamericanas, S.A., calle de Oñate, 15, Madrid 20, DEISA - Distribuidora de Publicaciones Iberoamericanas S.A., calle de Oñate 15, Madrid 20 Librería

Al-Andalus, Roldana, 1 y 3, Sevilla 4, Mundi-Prensa Libros, S.A. Castello 37, Madrid 1 Pour le « Courrier » seulement : Ediciones Liber, Apartado 17, Ondárroa (Vizcaya) — **ÉTATS-UNIS.** Unipub Box 433, Murray Hill Station, New York, N.Y. 10016 — **FINLANDE.** Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu SF 00100 Helsinki 10 — **FRANCE.** Librairie Unesco, 7-9, place de Fontenoy 75700 Paris. C.C.P. 12 598 48 — **GRECE.** Libraires internationales — **HAÏTI.** Librairie « A la Caravelle », 36, rue Roux, B.P. 111, Port-au-Prince. — **HAUTE-VOLTA.** Lib. Attie B.P. 64, Ouagadougou. — **LIBRAIRIE Catholique « Jeunesse d'Afrique »,** Ouagadougou — **HONGRIE.** Akadémia Könyvesbolt, Váci U 22, Budapest V.A.K.V. Könyvtárosok Boltja, Népköztársaság utja 16, Budapest VI — **INDE.** Orient Longman Ltd.; Kamani Marg, Ballard Estate, Bombay 400 038, 17 Chitranjan Avenue, Calcutta 13, 36a Anna Salai, Mount Road, Madras 2, B-3/7 Asaf Ali Road, Nouvelle-Delhi 1, 80/1 Mahatma Gandhi Road, Bangalore-560001, 3-5-820 Hyderguda, Hyderabad-500001 Publications, Section, Ministry of Education and Social Welfare, 511, C-Wing, Shastrî Bhavan, Nouvelle-Delhi-110001; Oxford Book and Stationery Co., 17 Park Street, Calcutta 700016; Scindia House, Nouvelle-Delhi 110001. — **IRAN.** Commission nationale iranienne pour l'Unesco, av Iranchahr Chomali N° 300, B.P. 1533, Téhéran, Kharazmie Publishing and Distribution Co 229 Daneshgah Str, Shah Avenue P O Box 14/486, Téhéran. — **IRLANDE.** The Educational Co. of Ir. Ltd., Ballymont Road Walkinstown, Dublin 12. — **ISRAËL.** Emanuel Brown, formerly Blumstein's Book-stores; 35, Allenby Road et 48, Nachlat Benjamin Street, Tel-Aviv; 9 Shlomzion Hamalka Street, Jérusalem. — **ITALIE.** Licosa (Libreria Commissionaria Sansoni, S.p.A.) via Lamarmora, 45, Casella Postale 552, 50121 Florence. — **JAPON.** Eastern Book Service Inc C.P.O. Box 1728, Tokyo 100 92. — **LIBAN.** Librairies Antoine, A. Naoufal et Frères; B.P. 656, Beyrouth. — **LUXEMBOURG.** Librairie Paul Bruck, 22, Grand-Rue, Luxembourg. — **MADAGASCAR.** Toutes les publications : Commission nationale de la Rép dém de Madagascar pour l'Unesco, Ministère de l'Éducation nationale, Tananarive. — **MALI.** Librairie populaire du Mali, B.P. 28, Bamako. — **MAROC.** Librairie « Aux belles images », 282, avenue Mohammed-V, Rabat, C.C.P. 68-74 « Courrier de l'Unesco » : pour les membres du corps enseignant : Commission nationale marocaine pour l'Unesco 20, Zenkat Mourabitine, Rabat (C.C.P. 324-45) — **MARTINIQUE.** Librairie « Au Boul'Mich », 1, rue Perrinon, et 66, av. du Parcquet, 972, Fort-de-France. — **MAURICE.** Nalanda Co., Ltd., 30, Bourbon Street; Port-Louis. — **MEXIQUE.** CILA, Sullivan 31 bis, México 4, D.F. SASSA, Servicios a Bibliotecas, S.A., Insurgentes Sur N°s 1032-401,

México 12, D.F. — **MONACO.** British Library, 30, boulevard des Moulins, Monte-Carlo. — **MOZAMBIQUE.** Instituto Nacional da Livro e do Disco (INLD), Avenida 24 de Julho, 1921 r/c e 1º andar, MAPUTO — **NIGER.** Librairie Mauclet, B.P. B68, Niamey — **NORVEGE.** Toutes les publications : Johan Grundt Tanum (Booksellers), Karl Johans gate 41/43, Oslo 1. Pour le « Courrier » seulement : A.S. Narvesens, Litteratortjeneste Box 6125 Oslo 6 — **NOUVELLE-CALÉDONIE.** Représ. S.A.R.L., B.P. 1572, Nouméa — **PAYS-BAS.** « Unesco Koerier » (Édition néerlandaise seulement) Systemen Keesing, Ruysdaelstraat 71-75 Amsterdam-1007. Agent pour les autres éditions et toutes les publications de l'Unesco. N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9 's-Gravenhage — **POLOGNE.** ORPAN-Import, Pałac Kultury i Nauki, Varsovie Ars-Polona-Ruch, Krakowskie-Przedmiescie N° 7, 00-901 Varsovie — **PORTUGAL.** Dias Andrade Ltda Livraria Portugal, rua do Carmo, 70, Lisbonne — **ROUMANIE.** ILEXIM, Romlibri, Str Biserica Amzei N° 5-7, P.O.B. 134-135, Bucarest Abonnements aux périodiques : Rompresfilatelia calea Victoriei nr 29, Bucarest — **ROYAUME-UNI.** H.M. Stationery Office P O Box 569, Londres S.E. 1. — **SÉNÉGAL.** La Maison du Livre, 13, av Roume, B.P. 20-60, Dakar, Librairie ClairAfrique, B.P. 2005, Dakar, Librairie « Le Sénégal » B.P. 1954, Dakar — **SUEDE.** Toutes les publications : A/B C.E. Fritzes Kungl. Hovbokhandel, Fredsgatan, 2, Box 16356, 103 27 Stockholm, 16. Pour le « Courrier » seulement : Svenska FN-Förbundet, Skolgrand 2, Box 150-50, S-10465 Stockholm - Postg. 184692. — **SUISSE.** Toutes les publications : Europa Verlag, 5, Ramistrasse, Zurich C.C.P. 80-23383 Librairie Payot, 6, rue Grenus, 1211, Genève 11, C.C.P. 12 236. — **SYRIE.** Librairie Sayegh Immeuble Diab, rue du Parlement, B.P. 704, Damas — **TCHÉCOSLOVAQUIE.** S.N.T.L., Spalena 51, Prague 1 (Exposition permanente); Zahranicni Literatura, 11 Soukenicka, Prague 1. Pour la Slovaquie seulement : Alfa Verlag Publishers, Hurbanovo nam. 6, 893 31 Bratislava. — **TOGO.** Librairie Évangélique, B.P. 378 Lomé, Librairie du Bon Pasteur, B.P. 1164, Lomé; Librairie Moderne, B.P. 777, Lomé. — **TUNISIE.** Société tunisienne de diffusion, 5, avenue de Carthage, Tunis. — **TURQUIE.** Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul — **U.R.S.S.** Mejdunarodnaya Kniga, Moscou, G-200. — **URUGUAY.** Editorial Losada Uruguay, S.A. Libreria Losada, Maldonado, 1092, Colonia 1340, Montevideo — **YOUgoslavIE.** Jugoslovenska Knjiga, Terazje 27, Belgrade Drzavna Založba Slovenije, Titova C 25, P.O.B. 50, Ljubljana. — **RÉP. DU ZAIRE.** La Librairie, Institut national d'études politiques, B.P. 2307, Kinshasa Commission nationale de la Rép. du Zaire pour l'Unesco, Ministère de l'Éducation nationale, Kinshasa.

# HARAMBEE



Photo Dwarka Morjaria - Unesco

« Harambee », mot swahili qui signifie « Unissons-nous », suffirait à caractériser les réflexions qui ont déterminé le programme de travail pour les six prochaines années, adopté par la Conférence générale de l'Unesco réunie à Nairobi, capitale du Kenya, du 26 octobre au 30 novembre 1976. Ci-dessus, à l'Université Kenyatta de Nairobi, une décoration murale exécutée par les étudiants de la section des Arts plastiques. Intégrant l'ancien et le nouveau, cette composition fait symbole aux heures où s'impose d'urgence à travers le monde un nouvel équilibre.